

L'observation territoriale pour l'aide à la conduite et à l'évaluation de la politique de la ville

Discussion autour de l'exemple strasbourgeois

CNFPT – 12 décembre 2017

Benjamin Soulet

Deux enjeux forts :

- ✓ inscrire les finalités de l'observation dans un système de conduite concertée et experte de l'action publique dans les QPV
- ✓ articuler les dispositifs d'observation et de suivi-évaluation du Contrat de ville

Quatre grands objectifs :

- ✓ **Construire une culture commune des territoires prioritaires :**
 - diversité et spécificités sociales et urbaines des quartiers (éléments saillants)
 - trajectoires récentes (mixité de l'habitat, paupérisation, vieillissement, éloignement à l'emploi...)
 - anticipation des évolutions futures (programmation de logements, construction d'équipements...)

- ✓ **Accompagner les fonctions d'animation, d'ingénierie et de décision. Dépasser le simple « guichet statistique » en cherchant à :**
 - faciliter l'appropriation et la prise en compte des analyses produites,
 - interpréter collectivement les phénomènes observés
 - orienter les nouveaux besoins en connaissance,
 - ajuster l'intervention publique en construisant des réponses adaptées aux réalités locales.

- ✓ **Faciliter et initier la concertation. Le dispositif d'observation doit permettre :**
 - d'impliquer les habitants et les territoires dans la production de connaissance et son analyse partagée,
 - d'alimenter le débat entres partenaires, d'accompagner et de pérenniser les partenariats,
 - de mettre en évidence des enjeux territoriaux communs, au delà des logiques spécifiques d'acteurs.

- ✓ **Contribuer à l'évaluation territoriale des politiques publiques.**
Par exemple :
 - évaluer les impacts de la rénovation urbaine sur les territoires,
 - définir et suivre des marqueurs de progrès associées aux familles d'actions,
 - suivre l'évolution des écarts de situation socio-économique entre les territoires.

Mise en œuvre :

- ✓ **Constituer et animer un réseau d'observateurs thématiques** (services EMS, AREAL, ORIV, PE, CAF, EN, ORSAL, ADEUS...).
Ce réseau permet notamment de :
 - **mobiliser les acteurs ressources de l'observation,**
 - **créer un espace de débat et d'interprétation croisée des connaissances,**
 - **collecter et partager des données utiles à l'observation** (inter-opérabilité entre SI, conventions d'échange de données, acquisition de nouvelles BDD).

- ✓ **Co-construire un système d'indicateurs d'observation-évaluation** (en privilégiant le significatif à l'exhaustif, le dynamique au statique).
Il s'articule autour de 4 familles d'indicateurs :
 - **indicateurs de contexte** (choix collectif d'une série d'indicateurs phares par thématique : emplois, éducation, habitat, cadre de vie...),
 - **indicateurs de réalisation** (bilan physico-financier du Contrat de Ville. Par exp : fait/pas fait, public touché, % de réalisation des engagements des partenaires...)
 - **indicateurs de résultat** (types et nombre d'actions par territoire. Par exp : nombre de logements privés livrés dans les NPRNU)
 - **indicateurs d'impact** (effet des résultats à court et moyen terme. Par exp : augmentation de 8% de la part des cadres parmi les actifs)

Diffusion et modes de communication

✓ Trois formats de documents

- l'atlas des QPV (recueil d'indicateurs clés et d'analyses partagées éclairant les structures et les dynamiques socio-éco des QPV et des Iris),
<https://partage.strasbourg.eu/easyshare/fwd/link=kaxpl9pdG1.ZJX5FnUdddD>
- des « zooms thématiques », choisis collectivement en fonction de l'actualité de la PV et des priorités identifiées,
- le rapport annuel d'observation de la politique de la ville.

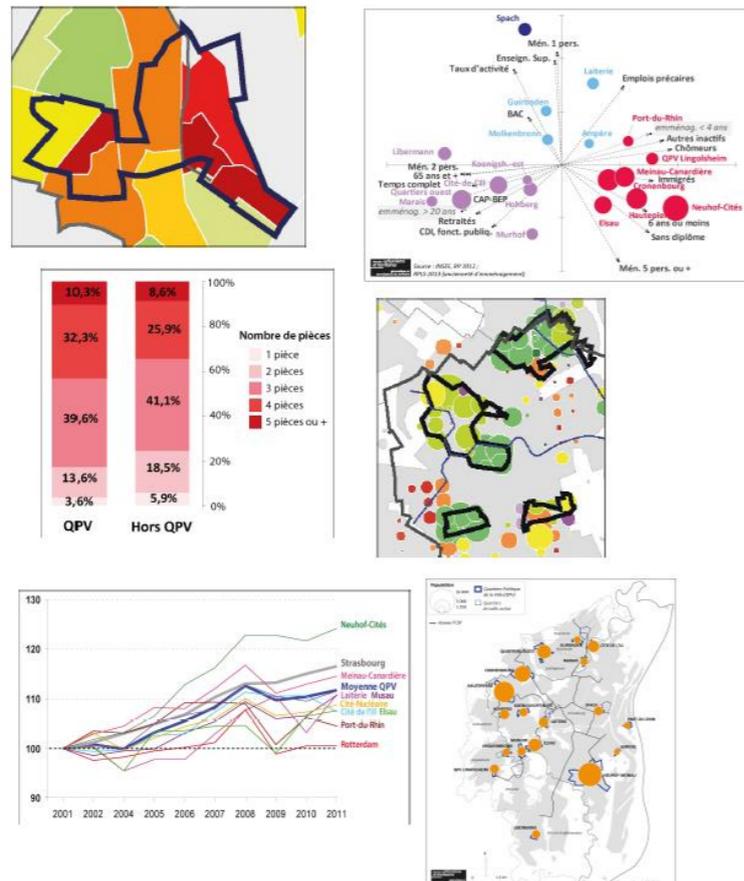
✓ Multiplier les formes de partage de la connaissance

- enrichir les contenus de 2 espaces de travail collaboratif,
- organiser des temps d'échange régulier avec les partenaires, les conseils citoyens,
- mise en place un séminaire de l'observation

http://www.cartotheque.strasbourg.eu/pdf_maps/256/

Atlas des quartiers prioritaires de la politique de la ville

Recueil d'indicateurs-clés et de cartographies pour l'observation sociale et urbaine des territoires prioritaires de l'Eurométropole



Sommaire

L'observation des quartiers de la politique de la ville	4
Un atlas thématique, évolutif et ouvert	6

1. Planches thématiques

Population	8
Profil socio-démographique des habitants	10
Revenu, pauvreté	12
Activité, emploi, formation	14
Chômage, demandeurs d'emplois	16
Prestations sociales	18
Parc de logements	20
Commerces et services <i>(en cours)</i>	
Education, petite enfance <i>(en cours)</i>	
Santé <i>(en cours)</i>	
Culture <i>(en cours)</i>	

2. Fiches indicateurs-clés par QPV

Ensemble des 18 fiches QPV	25
----------------------------	----

Population des QPV en 2013

Communes	QPV	Population municipale du QPV
Bischheim, Schiltigheim	Quartiers Ouest	5 957
Bischheim	Guirbaden	1 691
Illkirch-Graffenstaden	Libermann	2 327
Lingolsheim	QP De Lingolsheim	2 701
Schiltigheim	Marais	1 934
Strasbourg	Hohberg	2 937
Strasbourg	Molkenbronn	1 875
Strasbourg	Hautepierre	12 869
Strasbourg	Koenigshoffen-Est	2 251
Strasbourg	Cronembourg	7 991
Strasbourg	Elsau	5 014
Strasbourg	Laiterie	2 949
Strasbourg	Neuhof - Meinau	16 800
Strasbourg	Cité De L'Ill	4 199
Strasbourg	Spach	2 493
Strasbourg	Ampère	1 259
Strasbourg	Port Du Rhin	1 461
Strasbourg	Murhof	2 401
Eurométropole de Strasbourg		79 109

Source : Insee, RP 2013

Population communale vivant en QPV en 2013

Communes	Population municipale vivant en QPV	Part de la population municipale
Bischheim	4 767	27,3%
Illkirch-Graffenstaden	2 327	8,8%
Lingolsheim	2 701	15,5%
Schiltigheim	4 815	15,3%
Strasbourg	64 499	23,4%
Eurométropole de Strasbourg	79 109	16,4%

Source : Insee, RP 2013

Population des quartiers strasbourgeois vivant en QPV en 2013

Quartiers de Strasbourg	Population totale du quartier	Part de la population vivant en QPV
Bourse-Esplanade-Krutenau	24 806	0,0%
Centre-Ville	19 158	0,0%
Cronembourg	20 983	38,1%
Elsau	6 274	79,9%
Gare-Tribunal	25 768	11,4%
Hautepierre-Poteries	19 321	66,6%
Koenigshoffen (dont Hohberg)	17 373	29,9%
Montagne-Verte	12 044	35,5%
Musau	3 110	40,5%
Neudorf	38 779	0,0%
Neuhof-Meinau	36 564	45,9%
Orangerie-Conseil des XV	25 628	9,7%
Port du Rhin	1 809	80,8%
Robertsau-Wacken	23 519	17,9%
Strasbourg	275 718	23,4%

Source : Insee, RP 2013

L'Eurométropole de Strasbourg compte 18 QPV : 13 sont situés sur le ban communal de Strasbourg, 1 sur celui d'Illkirch-Graffenstaden (Libermann), 1 à Lingolsheim (QP de Lingolsheim), 1 à Schiltigheim (Marais), 1 à Bischheim (Guirbaden), 1 à cheval sur les bans communaux de Bischheim et de Schiltigheim (Quartiers Ouest).

Deux QPV ont une population supérieure à 10 000 habitants : Neuhof-Meinau, qui compte 16 800 hab en 2013 et Hautepierre, avec 12 869 hab. Trois QPV ont une population comprise entre 5 000 et 10 000 hab : Cronembourg (7 991 hab), Quartiers Ouest (5 957 hab) et Elsau (5 014 hab). Huit QPV présentent une population comprise entre 2 000 et 5 000 hab : leur population varie de 4 199 hab pour la Cité de l'Ill à 2 251 hab pour Koenigshoffen-Est. Enfin, cinq QPV ont une population inférieure à 2 000 hab, le plus petit étant le QPV Ampère (1 259 hab).

La population totale des quartiers prioritaires de l'Eurométropole de Strasbourg s'élève à 79 109 habitants, ce qui représente 16,3% de la population en 2013.

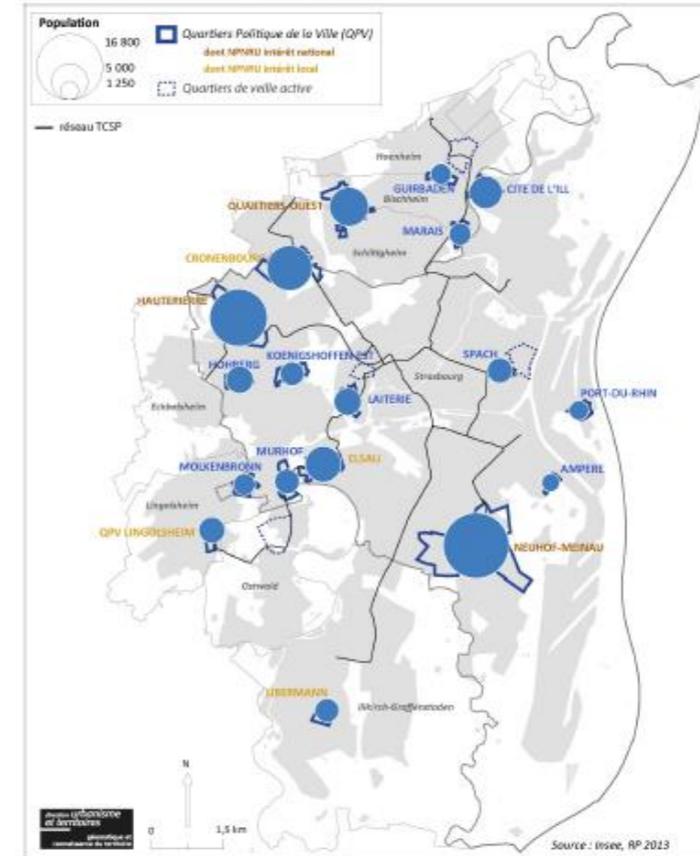
Strasbourg concentre 81,5% de la population métropolitaine vivant en QPV, alors que la commune concentre 57% de la population et 67% de l'ensemble des logements sociaux de l'Eurométropole.

A l'échelle communale, la part de la population vivant en QPV est maximale à Bischheim (27,3%), suivie de Strasbourg (23,4%). Parmi les communes avec QPV, la part la plus faible s'observe à Illkirch-Graffenstaden (8,8%).

A l'échelle des quartiers strasbourgeois, la part de la population vivant en QPV est très variable : elle apparaît la plus élevée dans les quartiers Port-du-Rhin (80,8%), Elsau (79,9%) Hautepierre-Poteries (66,6%) et Neuhof-Meinau (45,9%). A l'inverse, aucun habitant ne réside en QPV au sein des quartiers Bourse-Esplanade-Krutenau, Centre-Ville et Neudorf.

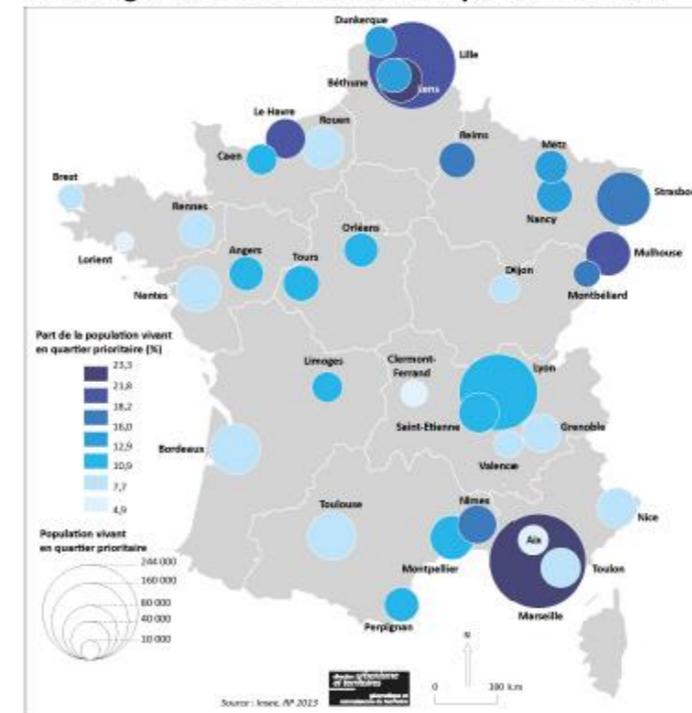
95% de la population des QPV du Bas-Rhin se situe sur le territoire de l'Eurométropole

Population des QPV de l'Eurométropole en 2013



Les sept QPV inscrits au NPNRU concentrent 68% de la population totale des QPV

Nombre et part des habitants résidant en QPV dans les grands EPCI de France métropolitaine en 2013



Parmi les 36 plus grands EPCI, l'Eurométropole se situe au :

4ème rang pour le nombre d'habitants résidant en QPV,

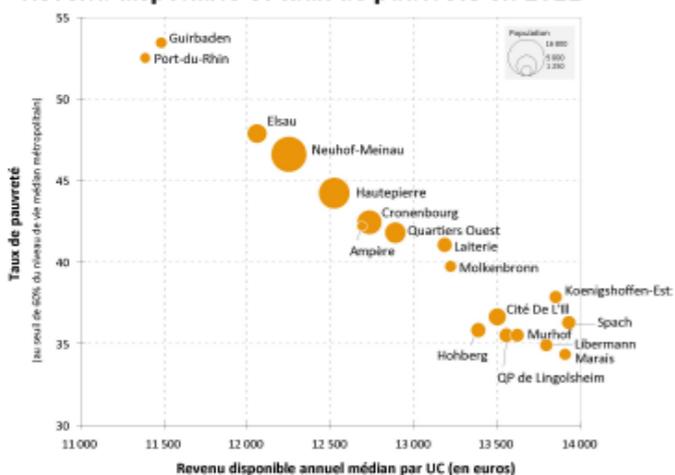
8ème rang pour la part de la population résidant en QPV

Niveau de vie des ménages et composition du revenu en 2012

QPV	1er quartile (en euros) du revenu disponible par unité de consommation	Médiane (en euros) du revenu disponible par unité de consommation	3ème quartile (en euros) du revenu disponible par unité de consommation	Rapport inter-quartiles	Taux de pauvreté au seuil de 60% du niveau de vie médian métropolitain (%)	Part des revenus d'activités (%)	Part des pensions, retraites et rentes (%)	Part des revenus du patrimoine (%)	Part de l'ensemble des prestations sociales (%)	Part des impôts (%)
Quartiers Ouest	9 990	12 895	16 767	1,68	41,7	57,2	26,7	4,2	20,2	-8,3
Guirbaden	8 969	11 490	15 225	1,70	53,3	57,4	18,8	3,4	27,6	-7,2
Libermann	10 560	13 794	17 428	1,65	34,9	63,3	22,5	3,4	19,1	-8,3
QP de Lingolsheim	10 411	13 564	18 975	1,82	35,5	60,1	25,8	7,1	17,7	-10,7
Marais	10 583	13 909	16 991	1,61	34,3	57,8	27,6	4	18,8	-8,2
Hohberg	10 551	13 369	16 678	1,58	35,7	58,8	26,3	3,7	18,8	-7,6
Molkenbronn	10 311	13 223	16 747	1,62	39,7	60,5	23	3,5	21,1	-8,1
Hautepierre	9 645	12 520	16 150	1,67	44,2	61,8	19,1	4,5	23,3	-8,7
Koenigshoffen-Est	10 381	13 855	18 183	1,75	37,8	66,8	20,9	5,8	16,6	-10,1
Cronenbourg	9 968	12 728	16 186	1,62	42,3	57,7	22,6	4,1	23,5	-7,9
Elsau	9 463	12 064	15 185	1,60	47,8	54,7	21,9	4,4	26,4	-7,4
Laiterie	9 622	13 183	18 961	1,97	41	74,7	13,4	6,2	17,5	-11,8
Neuhof - Meinau	9 435	12 256	15 861	1,68	46,5	56	21	3,4	26,9	-7,3
Cité De L'III	10 515	13 509	17 030	1,62	36,6	58,4	27,3	3,8	18,7	-8,2
Spach	10 284	13 922	18 857	1,83	36,2	69,5	20,4	7,3	14,3	-11,5
Ampère	10 167	12 690	15 662	1,54	42,2	58,9	14,8	2,6	30,6	-6,9
Port Du Rhin	8 958	11 393	15 095	1,69	52,5	53	20,1	3,8	29,5	-6,4
Murhof	10 542	13 615	17 758	1,68	35,5	62,4	25,9	5,5	15,4	-9,2
Eurométropole	13 834	19 784	28 177	2,04	17,2	72,7	24,6	14,9	5,9	-18,1

Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, FiLoSoFi, 2012

Revenu disponible et taux de pauvreté en 2012



Le graphique ci-contre permet de constater la très forte corrélation ($r=0,97$) entre le revenu disponible médian et le taux de pauvreté des ménages. Les taux de pauvreté les plus élevés s'observent au sein des QPV qui présentent les revenus médians les plus faibles : Guirbaden (53,3%) et Port-du-Rhin (52,2%).

A l'opposé, les taux de pauvreté les plus faibles correspondent aux QPV Marais (34,3%), Libermann (34,9%), QP Lingolsheim et Murhof (35,5%). A noter que le taux de pauvreté le plus faible en QPV (Marais, 34,3%) est toutefois deux fois plus élevé que le taux de pauvreté moyen de l'Eurométropole (17,2%).

La lecture des différentes composantes du revenu permet ensuite d'affiner la compréhension des niveaux de précarité monétaire des ménages en QPV.

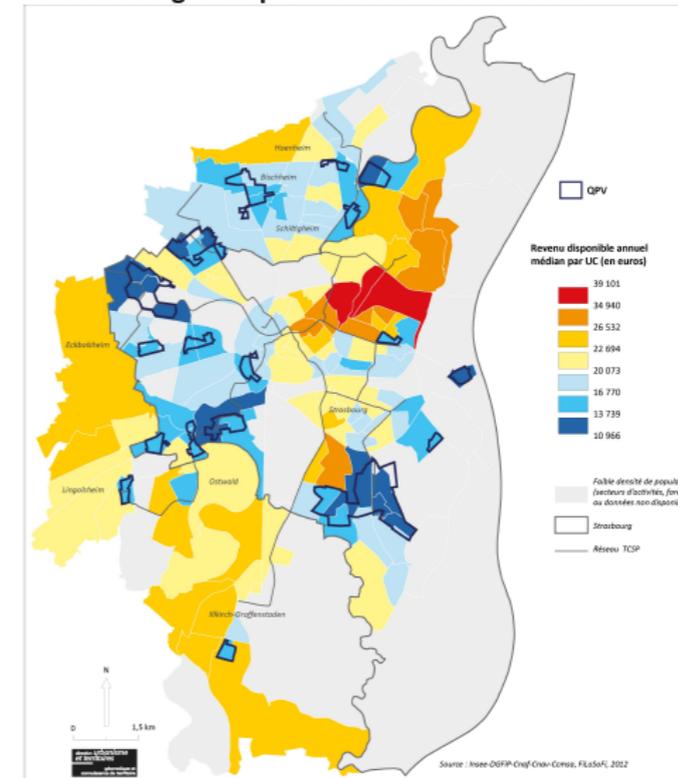
Le graphique en page suivante met en évidence cinq grands type de QPV : du type 1 (Koenigshoffen-Est, Spach, Laiterie), dont les revenus sont davantage composés par les revenus d'activités et du patrimoine au type 5 (Ampère, Guirbaden, Neuhof-Meinau, Port-du-Rhin, Elsau, Cronenbourg), dont les revenus sont davantage composés de prestations sociales, en passant par le type 4 (Marais, Cité de l'III, Quartiers-Ouest, Hohberg), aux populations plus âgées, dont les revenus sont davantage composés de pensions, de retraites et de rentes.

Par construction, les quartiers de la politique de la ville concentrent la pauvreté monétaire. Sur l'ensemble des 18 QPV de l'Eurométropole, le revenu médian annuel s'établit à 12 790 € en 2012, contre 19 784 € pour l'ensemble du territoire métropolitain, et ne dépasse jamais 14 000 €.

Les revenus disponibles les plus faibles s'observent au sein des QPV Port-du-Rhin (11 393 €) et Guirbaden (11 490 €). A l'inverse, les revenus les plus élevés sont associés aux QPV Spach (13 922 €) et Marais (13 909 €).

A l'échelle des iris INSEE, le revenu médian le plus faible s'observe au sein de l'iris Hautefort au Neuhof (10 966 €).

Revenu disponible annuel médian par UC dans les iris de Strasbourg et de première couronne en 2012

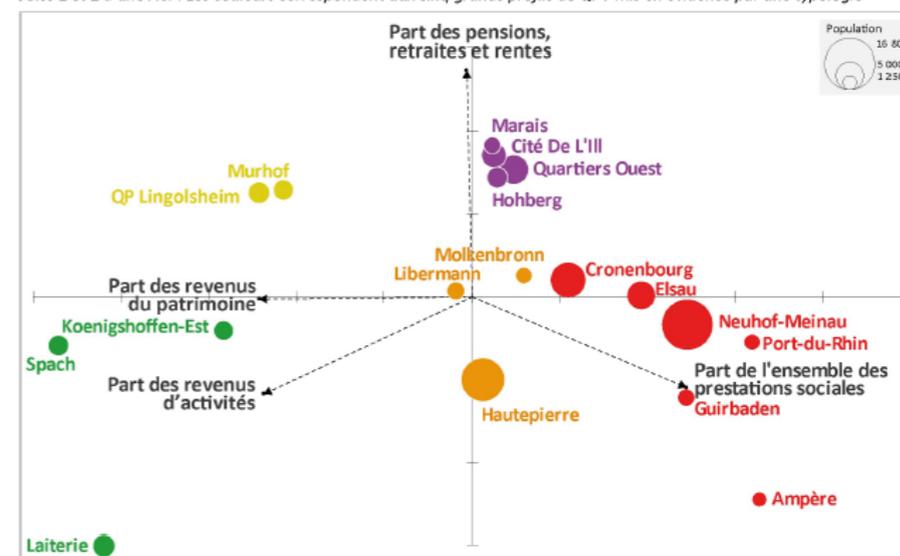


7 000 € : écart de revenu disponible annuel médian entre les territoires en QPV (12 790 €) et la moyenne métropolitaine en 2012 (19 784 €)

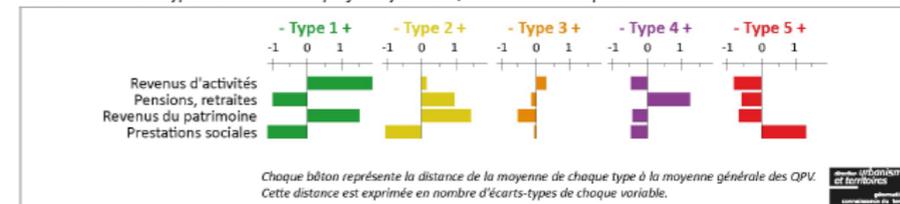
3,6 : écart de revenu en 2012 entre l'iris le plus précaire de l'Eurométropole (Hautefort au Neuhof, revenu disponible annuel médian de 10 966 €) et l'iris le plus aisé (Bon Pasteur à l'Orangerie, revenu de 39 101 €)

Situation relative des QPV selon les types de revenu des ménages

Axes 1 et 2 d'une ACP. Les couleurs correspondent aux cinq grands profils de QPV mis en évidence par une typologie



Caractérisation des types selon l'écart au profil moyen des QPV de l'Eurométropole



Chaque bâton représente la distance de la moyenne de chaque type à la moyenne générale des QPV. Cette distance est exprimée en nombre d'écart-types de chaque variable.

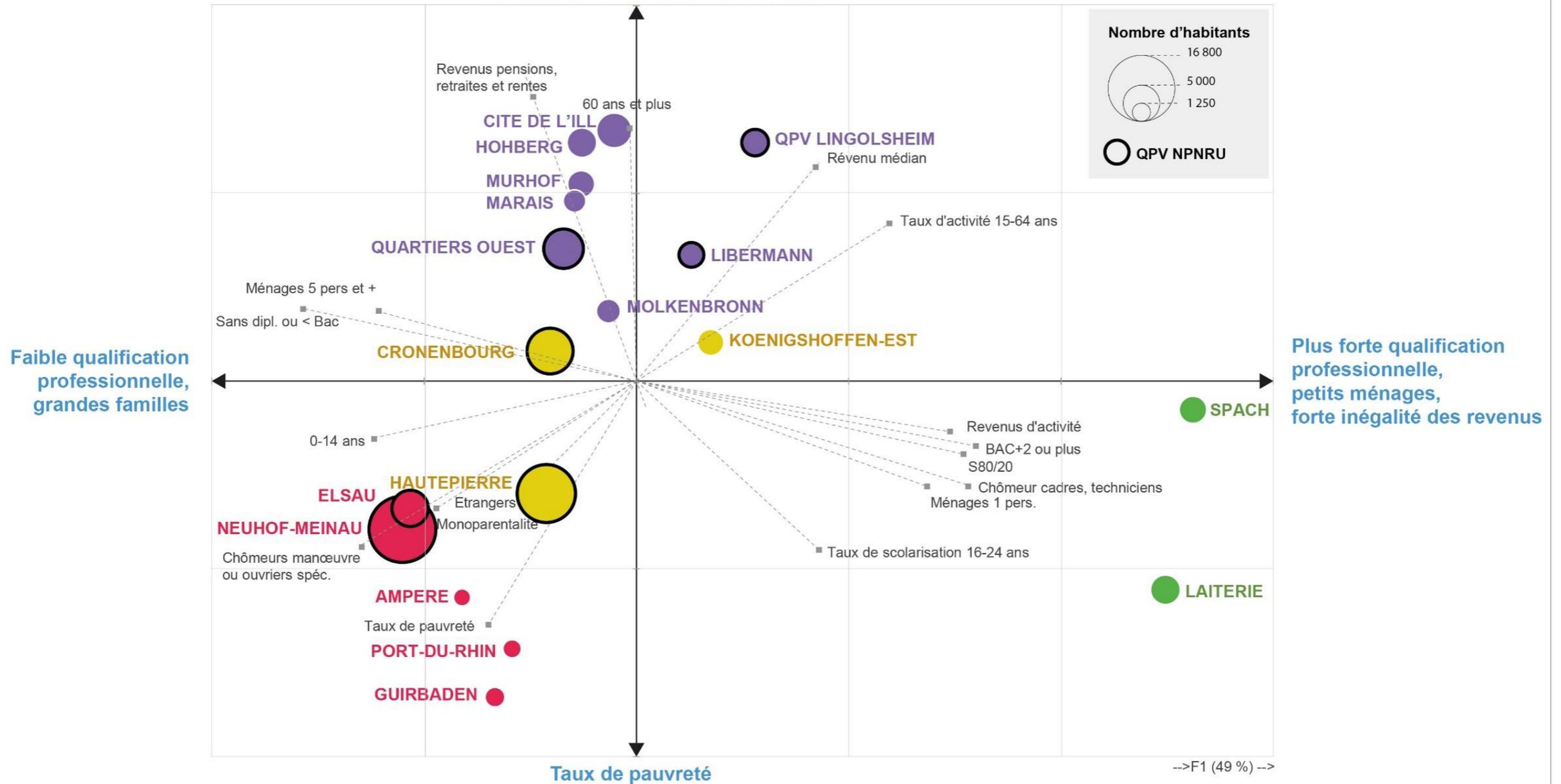
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, FiLoSoFi, 2012

Profils socio-économiques comparés des QPV* de l'Eurométropole de Strasbourg

Analyse en composantes principales produite à partir du croisement de 17 variables socio-économiques. Les couleurs mettent en évidence 4 grands types de QPV (typologie produite sur ces mêmes variables).

* Quartiers de la Politique de la Ville

Population 60 ans et plus
Revenus pensions, rentes, retraites



QPV AMPERE

		Valeur QPV	Ecart à la moyenne Eurométropole	Valeur Eurométropole
Démographie				
Population (2013)		1 259		475 904
Part des femmes dans la population (2013)		48,8%		52,2%
Part des 0-14 ans dans la population (2010)	Insee, RP	31,8%	14,8 pts	17,1%
Part des 60 ans et plus dans la population (2010)		9,3%	-10,2 pts	19,5%
Part des étrangers dans la population (2010)		20,4%	9,7 pts	10,7%
Ménages, familles				
Part des ménages de 5 personnes et plus (2012)	Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, FiLoSoFi	12,6%	6,7 pts	5,9%
Part des familles monoparentales parmi les mén. (2012)		24,7%	15,3 pts	9,4%
Part des ménages d'une personne (2010)	Insee, RP	38,6%	-2,1 pts	40,7%
Revenus				
Médiane du revenu disponible par UC (2012)		12 690 €	-7 094 €	19 784 €
1er quartile du revenu disponible par UC (2012)		10 167 €	-3 667 €	13 834 €
3ème quartile du revenu disponible par UC (2012)		15 662 €	-12 515 €	28 177 €
Rapport interquartile du revenu disponible (2012)		1,54	-0,50	2,04
Taux de pauvreté, au seuil de 60% (2012)	Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, FiLoSoFi	42,2%	25 pts	17,2%
Part des prestat.soc.dans le revenu disponible (2012)		30,6%	24,7 pts	5,9%
Part des revenus d'activités dans le revenu disp.(2013)		58,9%	-13,8 pts	72,7%
Part des pensions, retraites et rentes dans le rev. (2013)		14,8%	-9,8 pts	24,6%
Part des ménages fiscaux imposés (2012)		32,7%	-31,9 pts	64,6%
Chômage				
Part des indemnités chô.m. dans le revenu déclaré (2012)	Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, FiLoSoFi	10,1%	6,9 pts	3,2%
DEFM toutes catégories (31 dec 2014)		210		48 885
Catégories A, B ou C (31 dec 2014)		198		44 627
dont moins de 25 ans		12,1%	-2,0 pts	14,1%
dont 50 ans et plus	Pôle Emploi, traitements	24,7%	5,5 pts	19,2%
dont chômage longue durée (1 an et plus)	Insee	48,0%	4,7 pts	43,3%
dont faible niveau de formation (niveau VI et V bis)		28,8%	10,0 pts	18,8%
dont cadres, techniciens, agents de maîtrise		4,5%	-11,9 pts	16,4%
dont étrangers		23,7%	2,2 pts	21,5%

Activité				
Taux d'emploi des 15-64 ans (2010)		43,0%	-17,6 pts	60,6%
Taux d'emploi des femmes 15-64 ans (2010)	Insee, RP	37,6%	-20,1 pts	57,7%
Formation				
Taux de scolarisation des 16-24 ans (2010)		44,4%		ND
Part de la population sans diplôme ou < au BAC (2010)	Insee, RP	80,8%	28,0 pts	52,8%
Part de la population avec niveau BAC+2 ou sup.(2010)		7,6%	-24,6 pts	32,2%
Logements				
Part des ménages locataires (2012)	Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa. FiLoSoFi	ND	ND	59,7%
Nombre de personnes par résidence principale (2010)	Insee, RP	2,4	0,3	2,1
Nombre de logements sociaux - LLS - (2013)		535		50 698
Nombre de LLS pour 100 habitants (2013)		42,5	31,8	10,7
Loyer médian du parc social (en euros /m ² , sans les charges (2013)		5,04	-0,08 €/m ²	5,12
Rapport interquartile du loyer du parc social (2013)		1,09	-0,25	1,34
Part des LLS de 1 à 2 pièces (2013)	Soes, RPLS	22,6%	2,0 pts	20,6%
Part des LLS de 5 pièces ou plus (2013°		10,5%	1,0 pts	9,50%
Part des LLS construits avant 1975 (2013)		0,0%	-65,0 pts	65,0%
Part des LLS construits entre 2001 et 2012 (2013)		0,0%	-10,3 pts	10,3%
Part des baux < 4 ans dans le parc social (2013)		37,5%	-4,5 pts	42,0%
Part des baux de 20 ans ou plus dans le parc soc.(2013)		14,2%	-3,2 pts	17,4%
Prestations sociales, CMUC				
Nombre d'allocataires CAF (31 dec. 2014)		407		110 374
dont touchant le RSA	Caf	45,7%	22,1 pts	23,6%
dont revenu constitué à 100% de prestations sociales		30,2%	13,7 pts	16,53%
Part de la population bénéficiant de la CMUC (2015)	Cpam	27,1%	19,6 pts	7,46%

Partie du rapport	Qui s'en occupe	Nb de pages approximatif	Contenu
Introduction	Benoit ZELLER (EMS)+ Corinne GAUTHERIN(Etat)	2	
Partie globale chiffres clés	Benjamin SOULET	10	<ul style="list-style-type: none"> Donner à voir des éléments sur les principales thématiques.
Synthèse globale / les points saillants	Sabine VETTER. + Benoit ZELLER	4	
Point sur les conseils citoyens	Demander contribution à Céline TERGAU_EMS (chargée de mission démocratie participative)	2_4 pages	<ul style="list-style-type: none"> Données de contexte (combien de conseils citoyens, fréquence des réunions...). Relever ce qui fonctionne bien et les difficultés éventuelles (ex. Laiterie, le conseil citoyen ne fonctionne pas du tout). Proposer des pistes de réflexion <p>Ca peut dépasser la question des Conseils Citoyens et montrer ce que ces Conseils apportent plus globalement en matière de démocratie participative.</p>
Point sur l'ANRU	Demander contribution à Marion POTIER	4 à 6	<ul style="list-style-type: none"> Où en sont les études, calendriers... (présentés récemment par chaque directeur PRU)
Fiches territoires	<p>Reprendre les fiches individuellement et voir ce que l'on garde ou pas</p> <p>L'équipe-projet fait une maquette sur un premier quartier pour validation par la direction : Laiterie => pour la semaine prochaine</p>	18 x 4 pages	<ul style="list-style-type: none"> Benjamin attend que les fiches soient renseignées sur leur contenu pour les renseigner sur les deux premières pages <ul style="list-style-type: none"> Page 1 : carte + chiffres clés Page 2 : chiffres-clés spécifiques, qui caractérisent le territoire (ex. Vieillesse à Hautepierre) Pour les quartiers groupés, un recto/verso de présentation globale du secteur, puis des fiches par quartier: <ul style="list-style-type: none"> Molkenbronn/Murhof/ Elsau Neuhof / Meinau Prévoir validation des fiches par les DT concernées

<p>Fiches thématiques</p>	<p>EP Attente des contributions de l'Etat</p>	<p>20 x 1 à 3 pages</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Proposition : entrée par « pilier » du Contrat de Ville (en dire quelques mots avec synthèse des contributions) et on illustre avec les programmes. • Ajout de chiffres ou cartes en fonction de ce dont dispose Benjamin S. Attendre que la partie globale soit renseignée.
<p>Zoom « éco »</p>	<p>Revoir la personne concernée pour la thématique « Eco » : réécriture sous 2/3 pages du contenu du diaporama</p>	<p>2 à 4 pages</p>	
<p>Conclusion</p>		<p>1 à 2 pages</p>	<p>Perspectives rapport 2017, perspectives PV,...</p>
<p>Annexes</p>			<ul style="list-style-type: none"> • Eléments chiffrés. Rapport DSU (dernier rapport 2010,...le suivant ?). • Tableau de programmation (sous réserve que l'Etat communique les éléments chiffrés à Delphine).



QPV CITE DE L'ILL



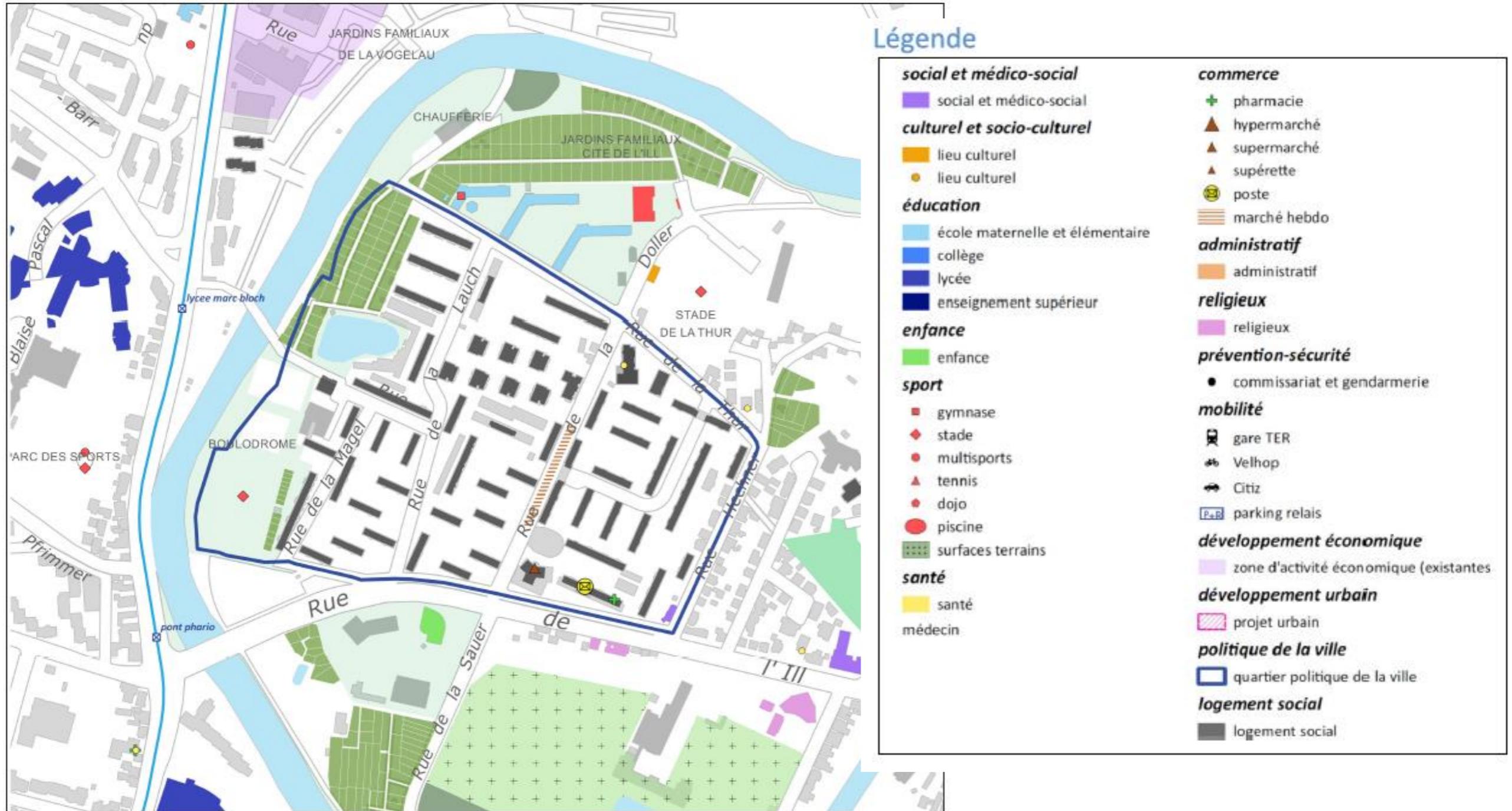
/ Présentation du quartier

/ Indicateurs généraux de programmation 2016

/ Bilan des actions 2016 au regard des objectifs de la convention d'application territoriale

/ Perspectives 2017

Le QPV Cité de l'III dans son environnement



Propos liminaires

Situé au Nord-est de Strasbourg, le quartier de la Robertsau (qui comprend la Cité de l'III) compte 22 771 habitants pour une superficie de 1 805 ha. Successivement campagne maraîchère constituant une « banlieue rurale » extra muros séparée du reste de la ville par un cordon d'eau, lieu de villégiature, puis faubourg hybride de Strasbourg, le quartier va suivre un processus de transformation rapide dès le milieu du 20^{ème} siècle pour recouvrir aujourd'hui des réalités très différentes.

Ce territoire remplit notamment une fonction résidentielle à partir de 1950, avec la construction de deux cités :

- la Cité des chasseurs avec ses maisons individuelles en bois à l'extrême Nord du quartier
- la Cité de l'III, un grand ensemble de logements sociaux géré par Habitation Moderne au Nord-ouest, cernée par l'III et le canal du Muehlwasser et classée depuis 1997 en Zone urbaine Sensible (ZUS du Grand Ried).

La Cité de l'III, qui comprend 4686 habitants pour 1760 logements sociaux, constitue une entité « à part » du reste du quartier, aussi bien d'un point de vue géographique que des problématiques sociales qu'elle concentre. Malgré son relatif isolement, la Cité de l'III bénéficie d'une bonne dynamique associative.

Le croisement des diagnostics met en lumière une précarité sociale qui touche particulièrement certains publics. Le secteur central du Parvis cristallise cette précarité ; il concentre des problèmes de délinquance et de trafics et génère un sentiment d'insécurité et une image dégradée qui ne coïncide pas avec la bonne tenue globale de la cité, dont les espaces verts sont un des atouts.

Chiffres clés du QPV Cité de l'III

		QPV Cité de l'III	Total QPV Eurométropole	Eurométropole hors QPV	Eurométropole
Démographie	Superficie	23,3 ha	527 ha	30 983 ha	31 510 ha
	Population en 2013	4 199	79 109	396 795	475 904
	Part de la population de 75 ans et plus en 2010 (**)	6,1%	4,4%	8,0%	7,3%
	Part des étrangers dans la population en 2010 (**)	17,9%	21,5%	8,3%	10,7%
Revenu, pauvreté, prestations sociales	Revenu disponible annuel médian par unité de consommation en 2013 (*)	13 761 €	12 945 €	22 538 €	19 989 €
	Part des revenus d'activités (y compris chômage) dans le revenu disponible en 2013 (*)	55,0%	57,8%	74,4%	72,8%
	Part de l'ensemble des prestations sociales dans le revenu disponible en 2013 (*)	20,3%	23,6%	4,8%	6,2%
	Taux de pauvreté, au seuil de 60% du niveau de vie médian métropolitain en 2013 (*)	37,4%	43,0%	13,9%	17,8%
Chômage, taux d'emploi, formation	Nombre de demandeurs d'emploi (cat. A, B, C) en 2016 (****)	638	12 526	35 002	47 528
	Taux d'emploi des 15-64 ans en 2010 (**)	48,2%	44,7%	63,6%	60,6%
	Part de la population sans diplôme ou diplôme inférieur au Bac parmi la population de 15 ans ou plus non scolarisée en 2010	84,2%	78,0%	47,6%	52,8%
	Part de la population avec BAC+2 ou supérieur parmi la population de 15 ans ou plus non scolarisée en 2010 (**)	7,0%	10,3%	36,7%	32,2%
Ménages	Part des ménages d'une personne en 2010 (**)	28,1%	29,7%	42,0%	40,7%
	Part des ménages de 5 personnes et plus en 2013 (*)	13,2%	16,3%	ND	5,9%
	Part des familles monoparentales en 2013 (*)	17,6%	18,3%	ND	9,4%
Logements	Nombre de logements sociaux en 2016 (****)	1 760	26 548	26 595	53 143
	Loyer moyen dans le parc social (€/m ² de surface habitable, sans les charges) (****)	4,91 €	5,14 €	6,12 €	5,63 €
	Taux de logements sociaux en 2016 (****)	99,8%	81,6%	ND	22,0%
	Part des logements sociaux construits avant 1975 (****)	86,5%	76,4%	46,6%	61,5%

(*) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi)

(**) Insee, Estimations démographiques, RP 2010

(***) SOeS, RPLS au 1er janvier 2016

(****) SOeS, RPLS au 1er janvier 2016 ; Insee, RIL 2015

(*****) Pôle-Emploi, 31 décembre 2016

Bilan des actions 2016 au regard des objectifs de la Convention d'Application Territoriale

Objectifs de la Convention d'Application Territoriale : année 2016	Actions réalisées en 2016 <i>(sélection des actions les plus saillantes, inventaire non exhaustif)</i>	Éléments chiffrés
<p>O1 : Améliorer le cadre de vie et l'image de la cité de l'III : lutter contre les incivilités, valoriser les habitants du quartier.</p>		
<p>O2 : Renforcer l'animation de la vie locale et rattacher la Cité à son environnement : soutenir et développer le réseau associatif, développer les relations inter-quartiers, favoriser les déplacements doux, créer les conditions du vivre ensemble.</p>	<p>→ En mars 2016, le conseil citoyen dans le cadre de la priorisation des objectifs opérationnels de la CAT a souhaité initier un projet d'accompagnement des jeunes du quartier, soutenu par les associations et structures locales (CSC escale, OPI, association le Parcours,...). Ce projet répond aux objectifs n°1 et n°2 de la CAT. Le conseil citoyen a lancé un appel à volontaires et assure une permanence, en compagnie des associations et structures locales, tous les lundis au cœur de la Cité de l'III. Il accueille et oriente un public divers (élèves de l'école maternelle, collégiens, lycéens à la recherche de stage, jeunes parents).</p> <p>Cette action est remarquable en ce sens qu'elle a permis au conseil citoyen de se mobiliser et de se structurer autour d'une action concrète dans le QPV.</p>	<p>Au total, une quarantaine de personnes ont été reçues au 2ème semestre sur les 12 permanences qui se sont tenues.</p>
<p>O3 : Accompagner les publics les plus fragiles en s'appuyant sur leurs ressources et en partant de leur potentiel : accompagnement à la parentalité, prévention des situations d'isolement social notamment des seniors, redynamiser les initiatives autour de l'emploi</p>		
<p>O4 : Réduire les inégalités de santé : améliorer l'accès aux soins et à la prévention, donner les moyens aux habitants de s'autonomiser.</p>	<p>→ Un appel à projet a été initié par le Service Promotion de la santé de la personne pour l'organisation de petits déjeuners pédagogiques à destination des élèves des écoles maternelle et élémentaire Schwilgué. Cet appel à projet a pris la suite d'actions déjà organisées en régie par la Ville sur cette thématique. En 2016, c'est le projet du CSC Escale qui a été retenu. L'objectif est à la fois d'échanger avec les parents, les enfants et les professionnels présents autour de la suppression de la collation matinale, et également d'évoquer la question de l'équilibre alimentaire et ainsi d'accompagner les actions du service santé concernant la lutte contre l'obésité et le surpoids (la Cité de l'III a des indicateurs supérieurs à la moyenne de l'agglomération). Ce temps de travail et de partage est très apprécié des enfants, des parents, des enseignants et des professionnels du quartier.</p>	<p>A l'exception des classes de CM1 et CM2, toutes les classes du groupe scolaire sont concernées, soit plus de 350 élèves qui sont accueillis dans les locaux de la cantine. Ces derniers, à l'initiative de l'enseignant, préparent une invitation à destination de leurs parents : cela permet une mobilisation forte. Les acteurs et professionnels du quartier sont présents (Centre médico-social, service santé, associations,...) et préparent une recette avec les parents et les enfants, dans l'idée de « faire ensemble ». A noter que pour les classes de CP, le CSC a organisé l'intervention d'une diététicienne, pour des ateliers de 3 heures dans les classes, avant le temps du petit-déjeuner.</p>

Indicateurs généraux de programmation 2016

Actions qui concernent uniquement le QPV Cité de l'III :

Nombre de projets proposés : 8

- Nombre de projets soutenus par au moins un partenaire : **8**
- Nombre d'actions en reconduction : **2**
- Nombre d'actions nouvelles proposées : **6**
- Nombre de porteurs de projets : **6**
- Montant total demandé à l'ensemble des financeurs : **200 478 €**

On dénombre **28 projets** déployés sur plusieurs QPV,
dont le QPV Cité de l'III.

Les perspectives 2017

• Création d'un pôle insertion

Un taux de chômage des 15/24 ans de 53,1% (2ème taux le plus élevé des QPV), un décrochage scolaire élevé, un manque d'acteurs locaux mobilisés sur l'insertion professionnelle (délocalisation de la Mission Locale à Hoenheim), une dynamique économique faible sur le QPV, ont conduit le CSC Escale à réfléchir à la création d'un pôle insertion.

Ce dernier permettrait de retrouver une dynamique autour de l'emploi pour toutes les catégories de populations, d'instaurer des parcours vers l'emploi ou la formation, d'assurer une présence régulière de professionnels de l'emploi et de l'insertion en remobilisant les partenaires. Pour monter ce projet, le CSC Escale a tissé un partenariat étroit et élargi avec Pôle Emploi, la Mission Locale, le service insertion de la ville de Strasbourg, les associations d'insertion (OPI, Le Parcours, Café Contact, etc ...), l'Education Nationale, les entreprises du QPV. Le bailleur Habitation Moderne mettra à disposition un local pour concrétiser ce projet.

• Projet de mise en place d'agrès sportifs extérieurs

Ce projet fait suite à la demande, fin 2015, d'un groupe de jeunes du QPV accompagné par le CSC Escale, de disposer d'un équipement de type SWO (agrès spécifiques de musculation extérieurs), mixte et ouvert à tous les publics.

Ces agrès pourraient être intégrés à la boucle d'activité sportive « Vitaboucle » qui sera aménagée à proximité. La proximité du groupe scolaire Schwilgué (et du périscolaire) pourrait permettre de mutualiser en partie cet équipement. Ce projet est en cours de validation dans la programmation 2018 de la dotation politique de la ville, afin d'améliorer qualitativement la proposition faite (bancs, points d'eau, etc.) et également d'y intégrer un chantier d'insertion pour certains jeunes du QPV impliqués dans le projet.

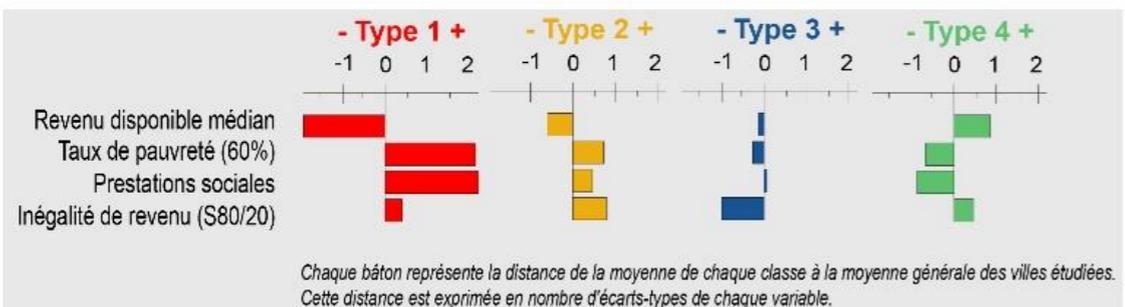
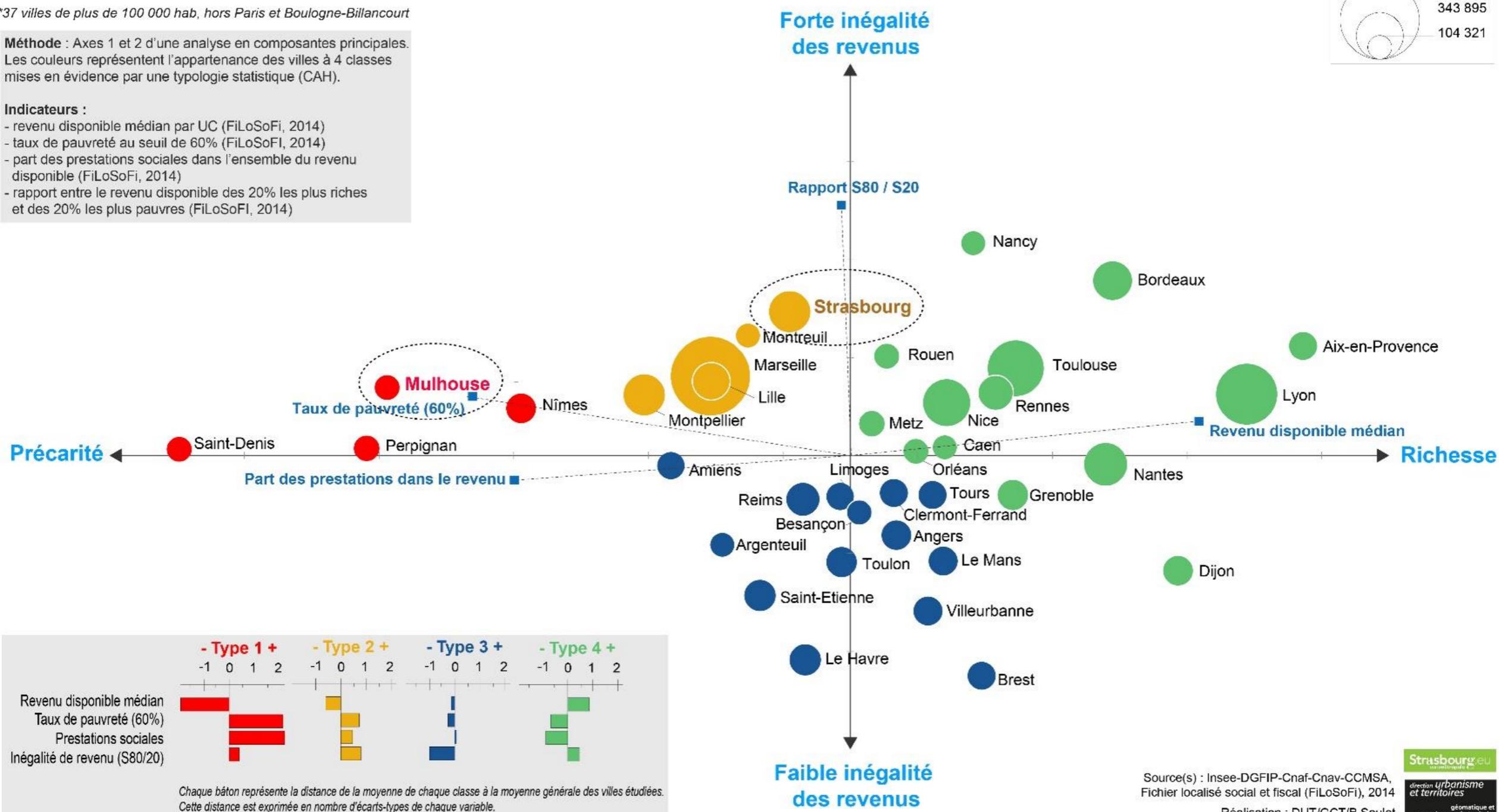
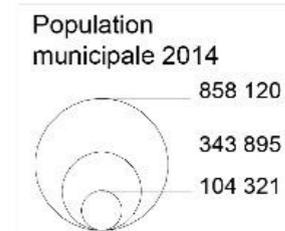
Positions relatives des grandes villes de France métropolitaine* selon le croisement de 4 indicateurs de richesse / précarité en 2014

*37 villes de plus de 100 000 hab, hors Paris et Boulogne-Billancourt

Méthode : Axes 1 et 2 d'une analyse en composantes principales. Les couleurs représentent l'appartenance des villes à 4 classes mises en évidence par une typologie statistique (CAH).

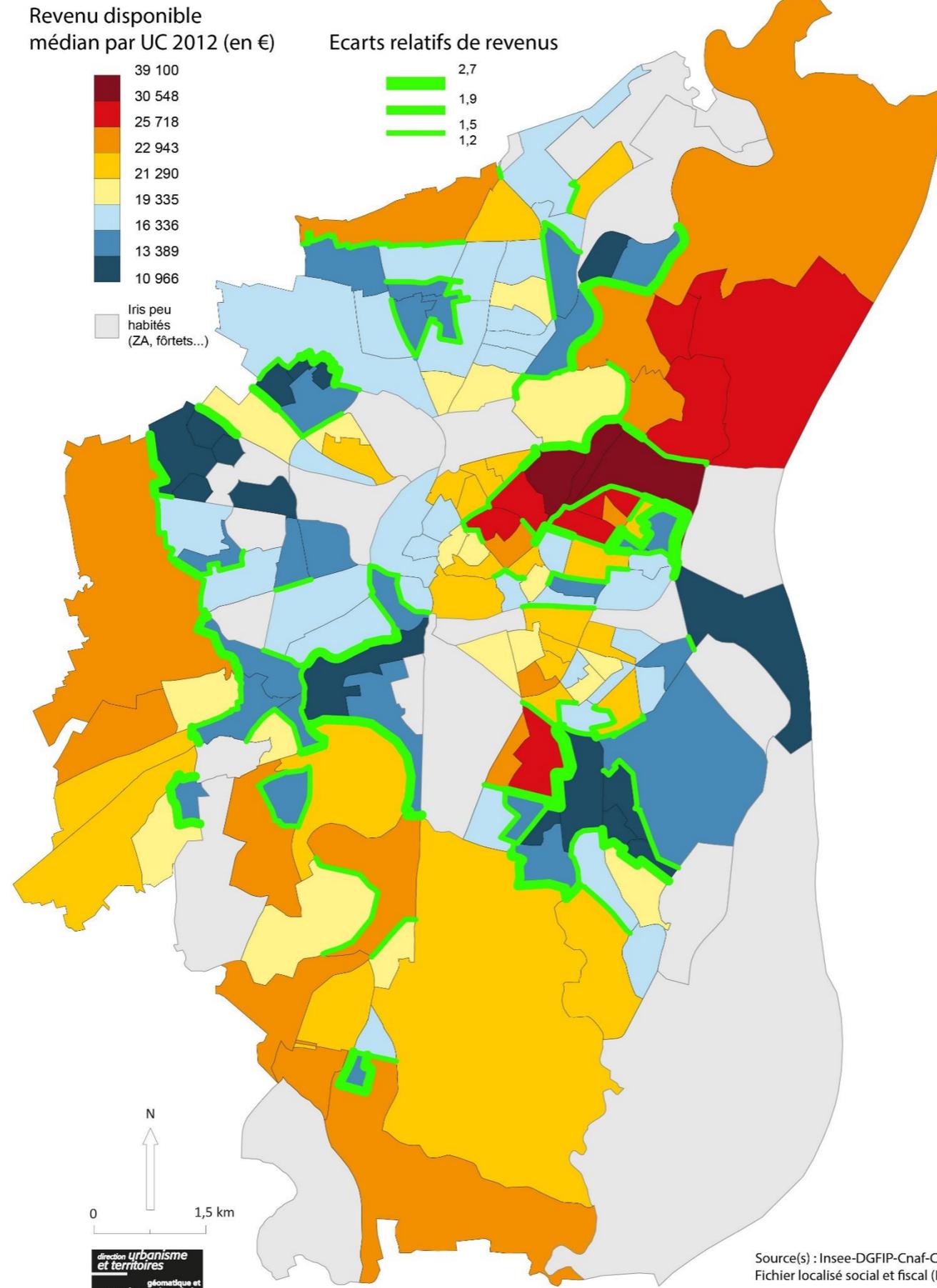
Indicateurs :

- revenu disponible médian par UC (FiLoSoFi, 2014)
- taux de pauvreté au seuil de 60% (FiLoSoFi, 2014)
- part des prestations sociales dans l'ensemble du revenu disponible (FiLoSoFi, 2014)
- rapport entre le revenu disponible des 20% les plus riches et des 20% les plus pauvres (FiLoSoFi, 2014)

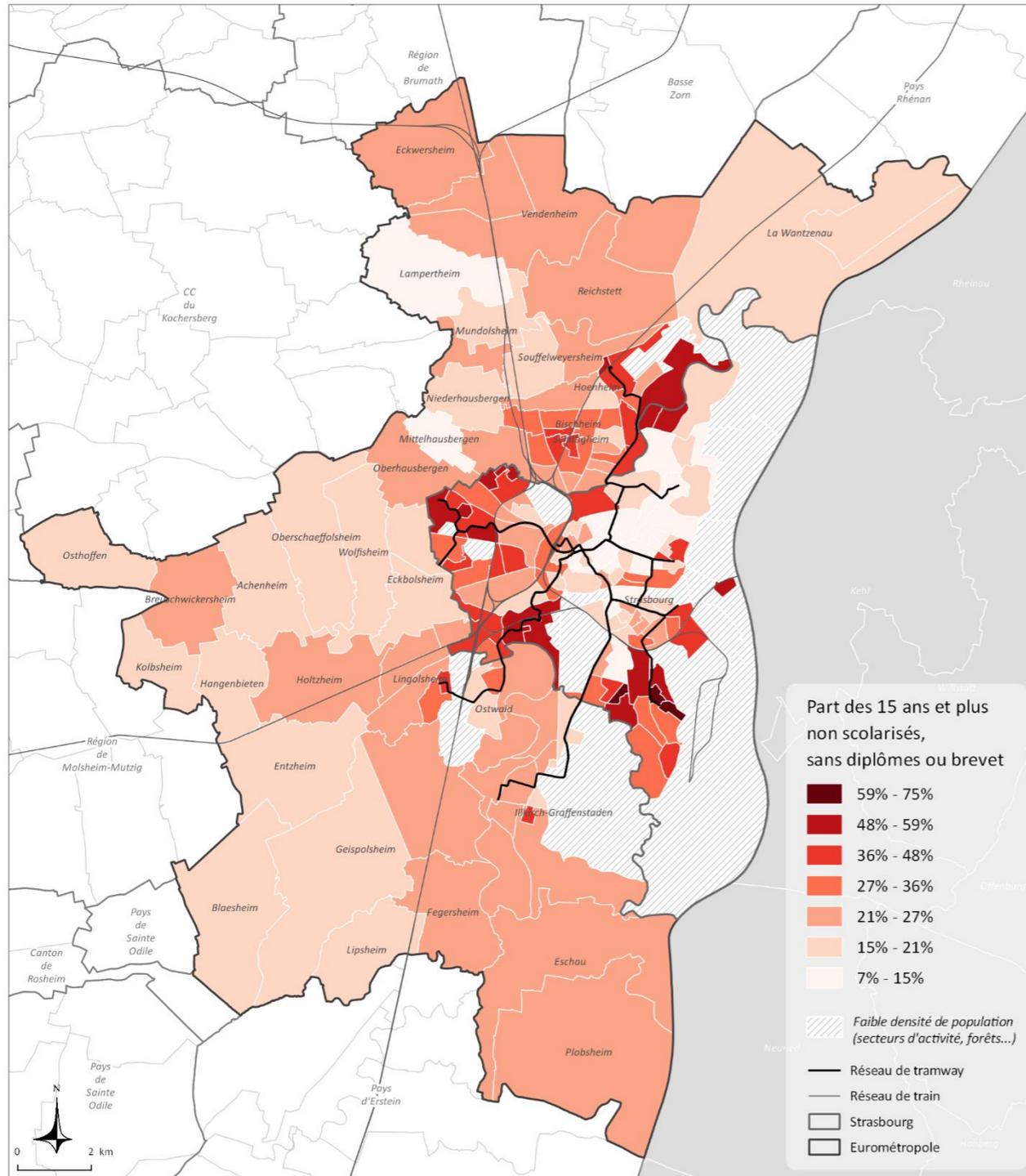


Source(s) : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi), 2014
Réalisation : DUT/GCT/B.Soulet

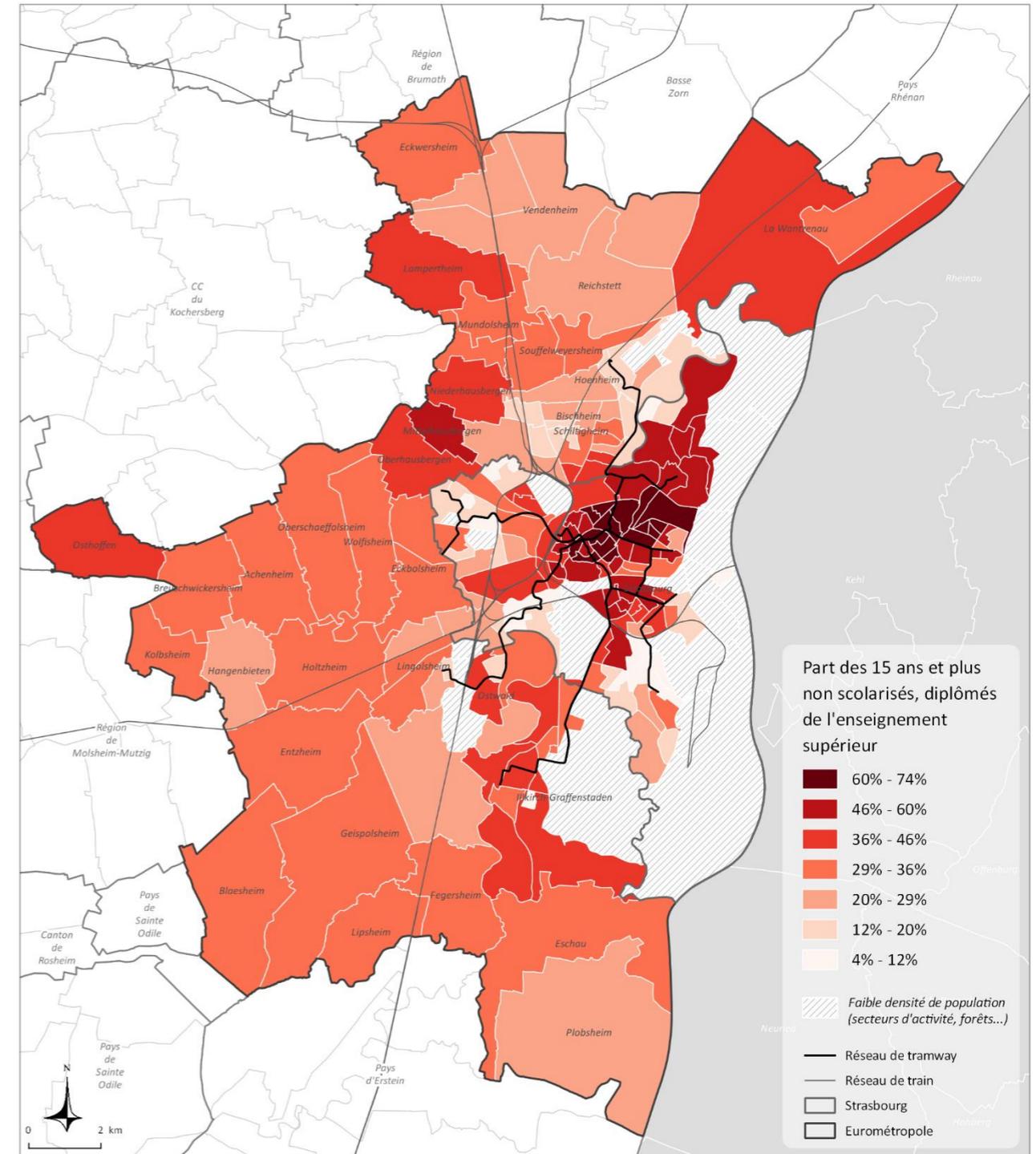
Strasbourg.eu
direction urbanisme et territoires
géomatique et connaissance du territoire

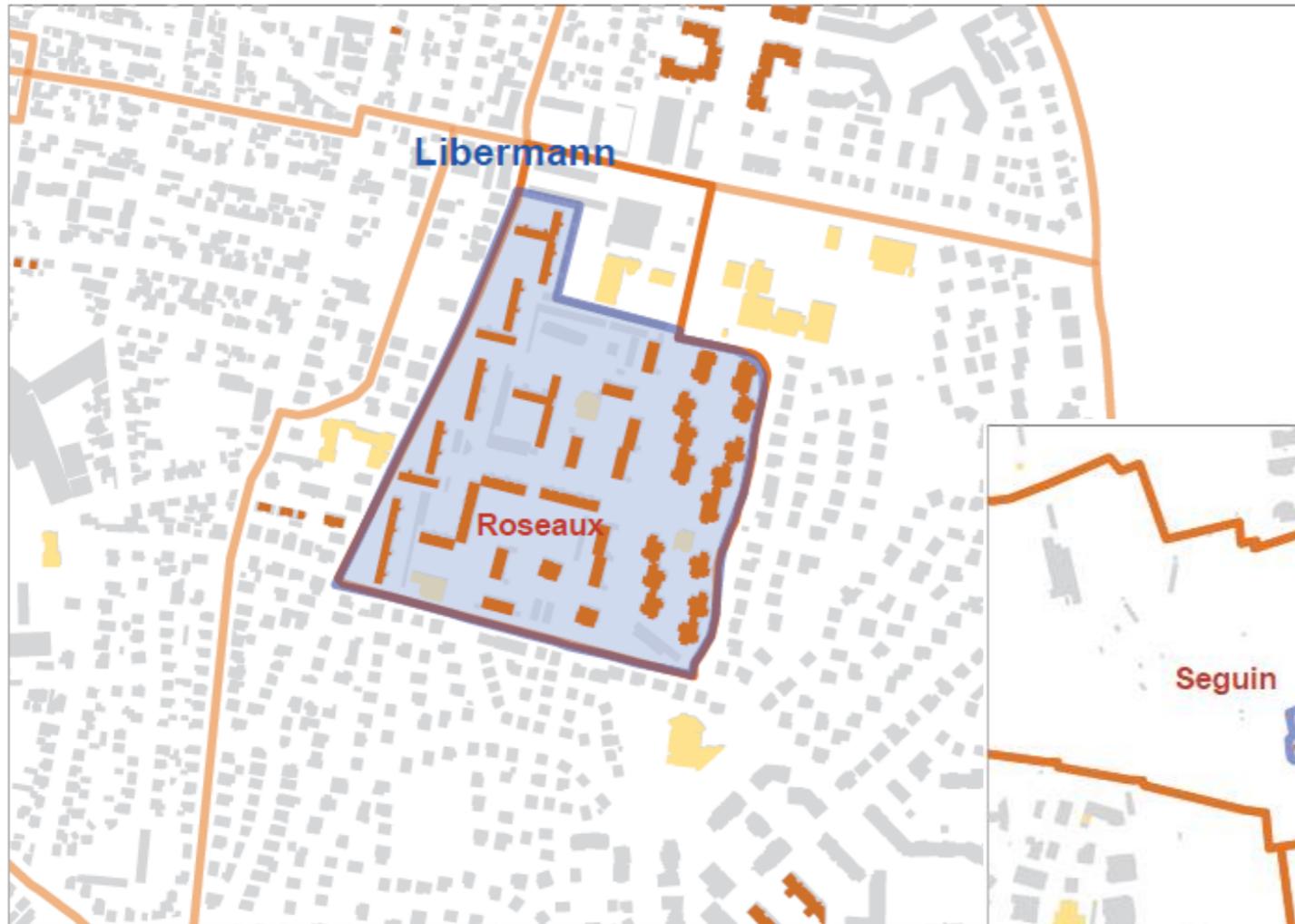


Part des 15 ans et plus non scolarisés sans diplôme ou DNB en 2013

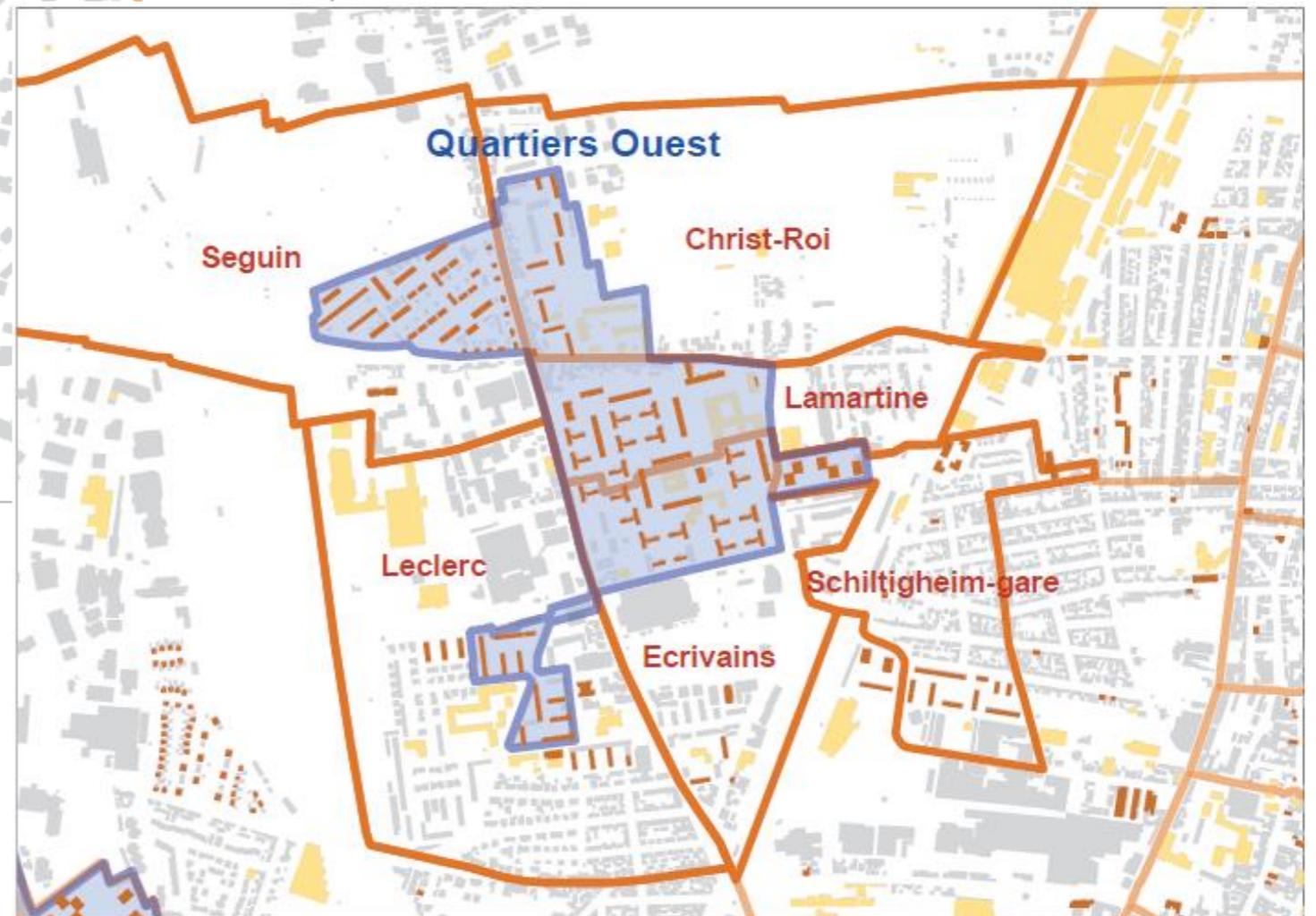


Part des 15 ans et plus non scolarisés avec diplôme de l'enseignement supérieur en 2013





QPV / Iris Insee



Localisation des QPV et part des ménages à bas-revenus sur le territoire de l'Ems

* carreau de 200m*200m comptant au moins 11 ménages

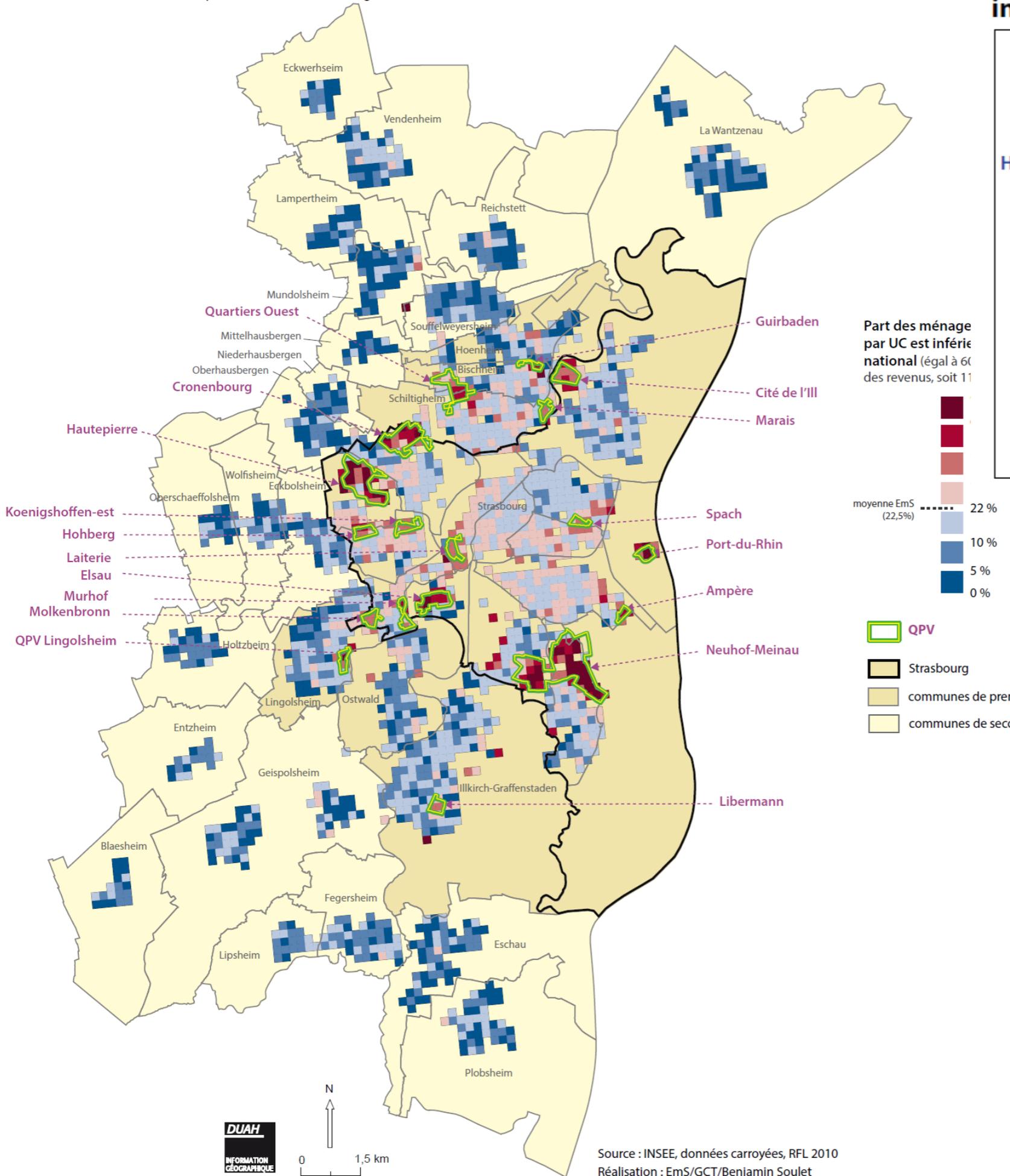


Fig 2 : L'organisation socio-démographique infra-QPV : Hautepierre et Neuhof-Meinau

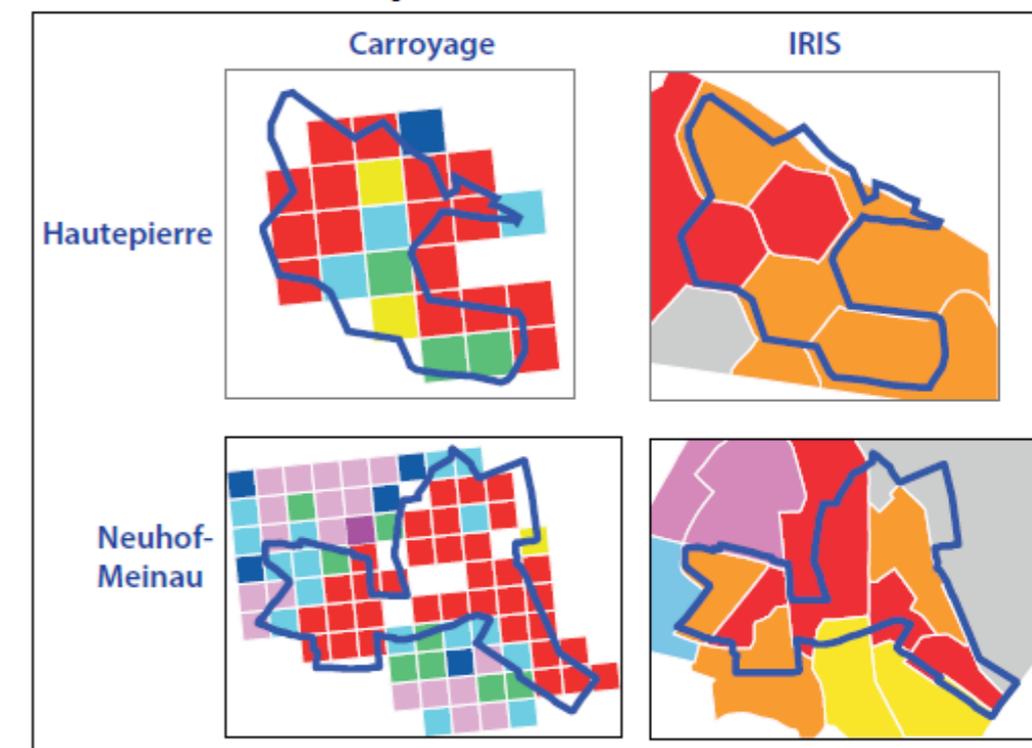
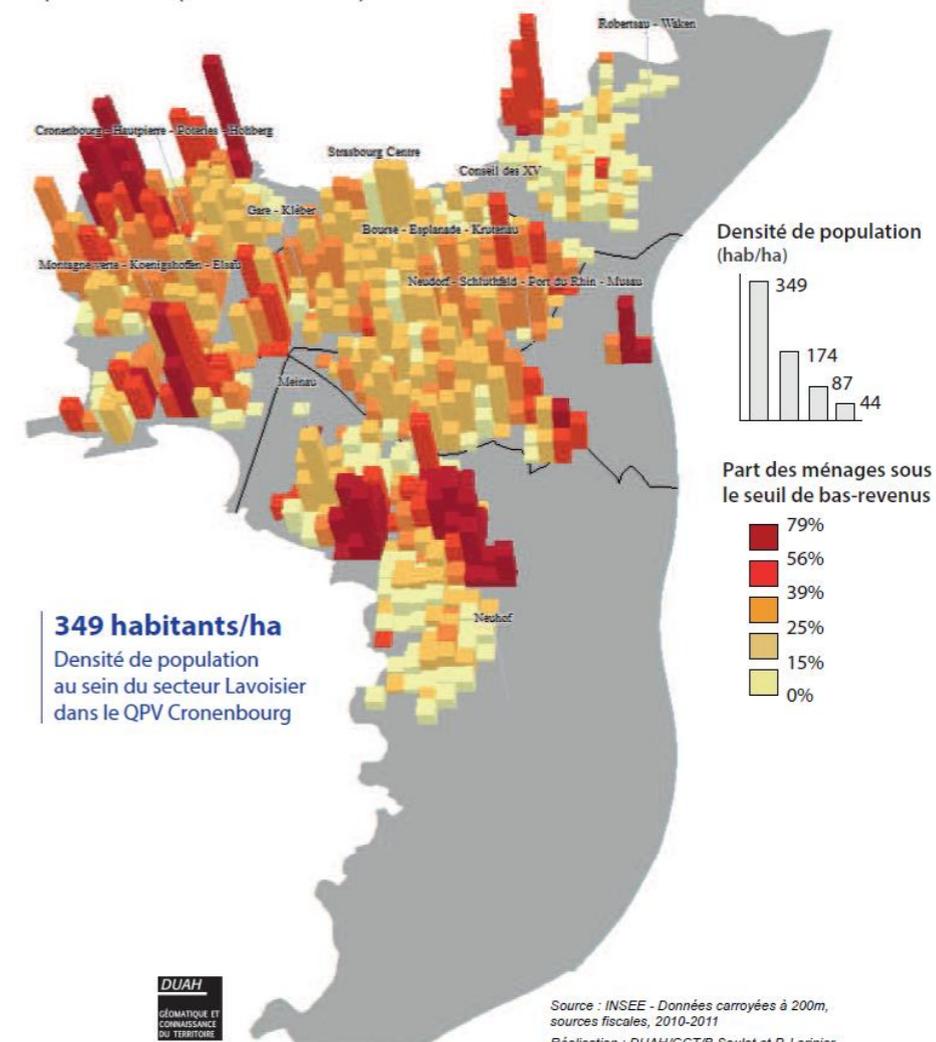
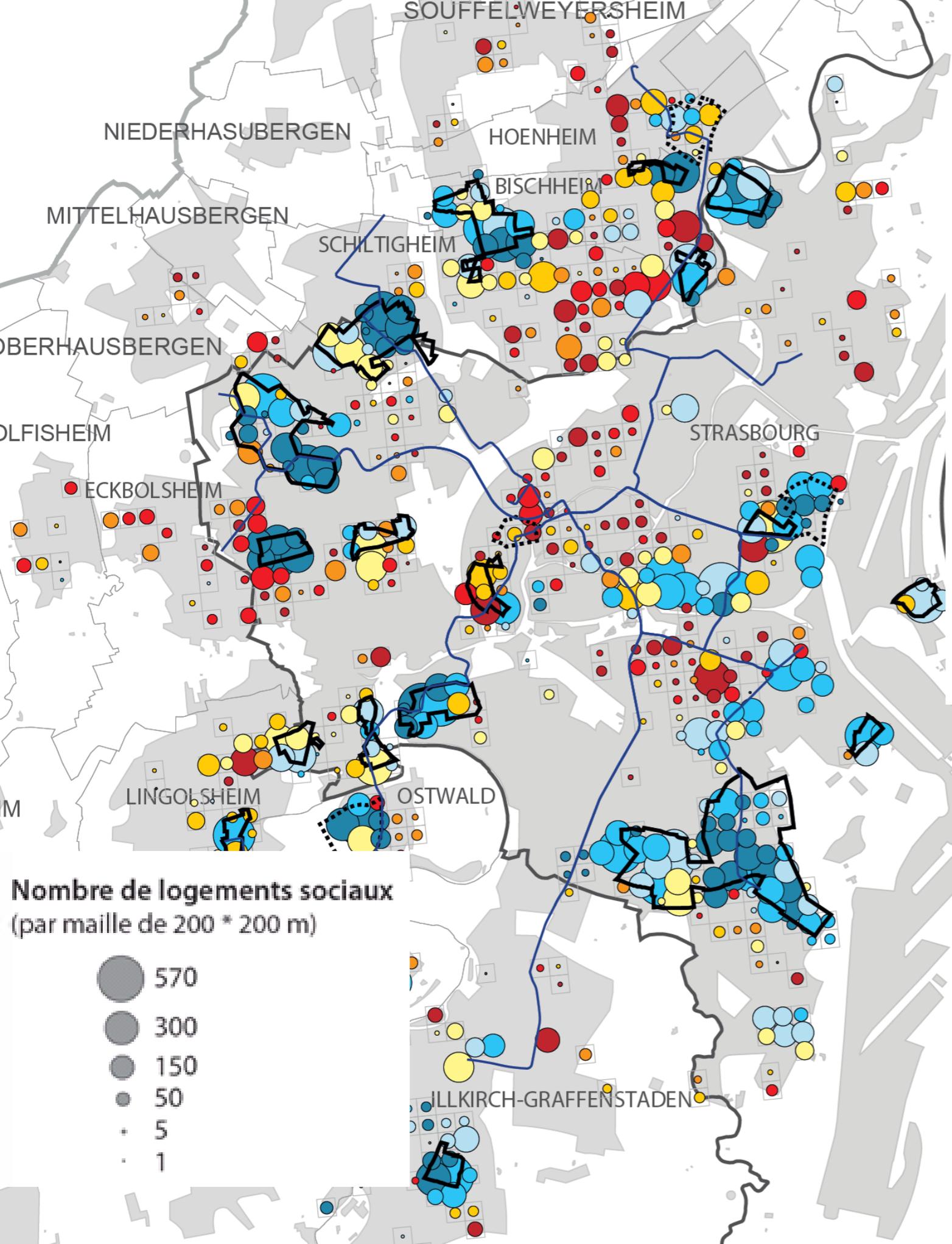


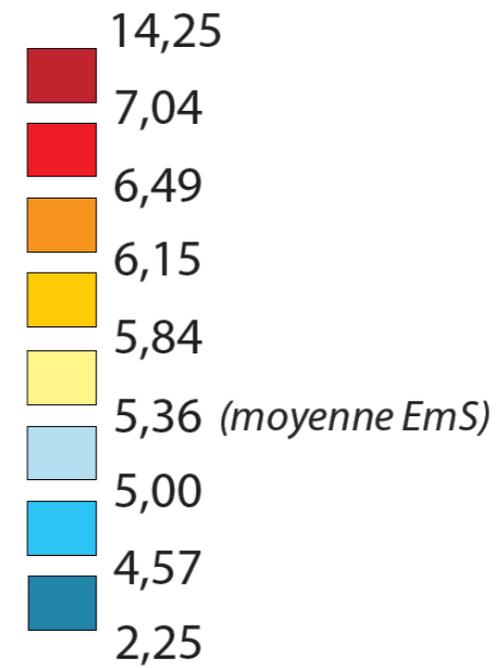
Fig. 1 : Densité de population et concentration des ménages à bas-revenus dans ville de Strasbourg en 2011

Représentation 3D à partir des données carroyées Insee à 200m

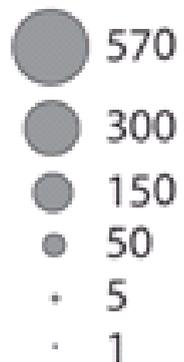




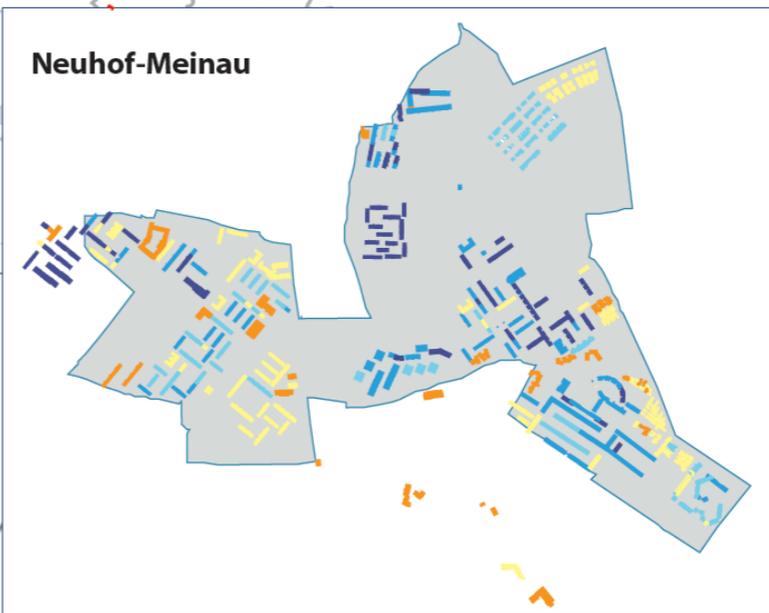
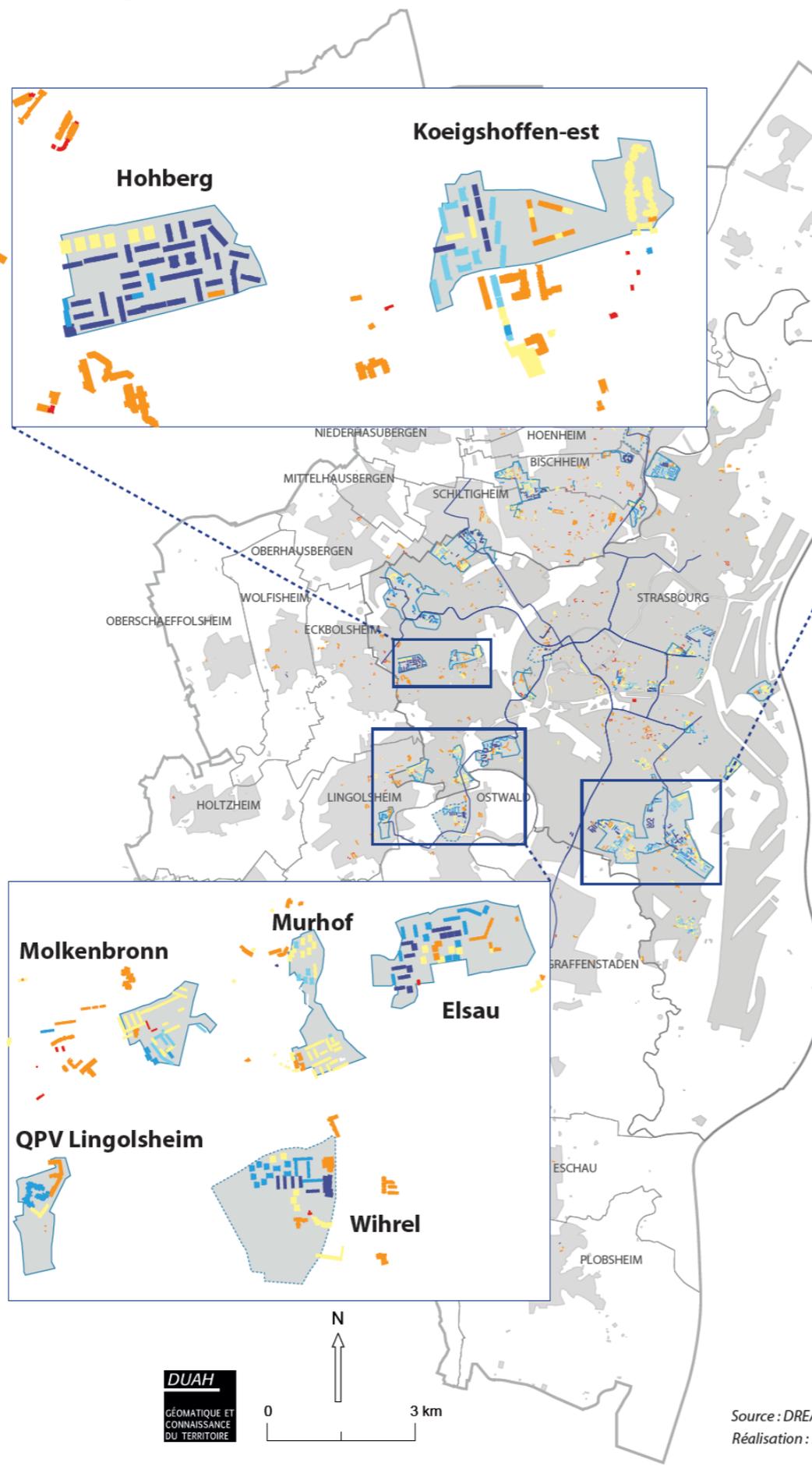
Loyers mensuels moyens
(en euros / m²)



Nombre de logements sociaux
(par maille de 200 * 200 m)



Typologie des immeubles (cages d'escalier) d'habitat social selon les niveaux de loyers des appartements, en euros/ m² au 31 dec. 2012



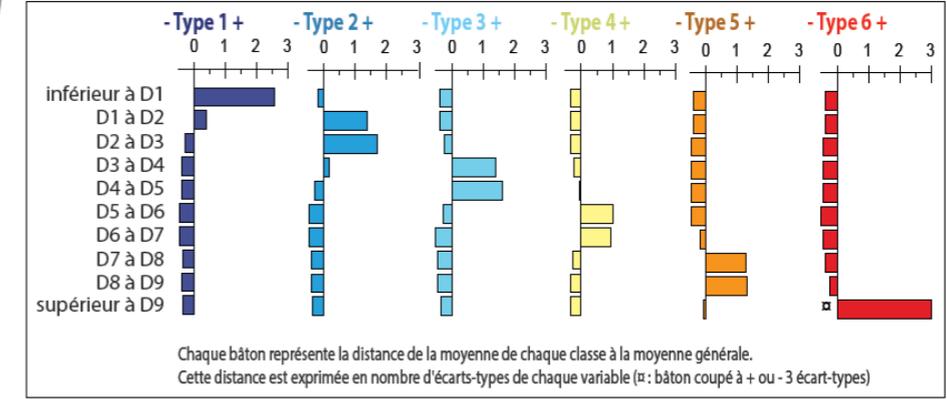
Déciles de loyer

Types sur-représentés*	Intervalle de loyer (euros/m ²)	Nombre d'immeubles/cages d'escaliers (n)
1	< 1 décile (1,60 à 4,21)	(n**= 422)
2	1er au 3ème décile (4,21 à 4,64)	(n= 574)
3	3ème au 5ème décile (4,64 à 5,09)	(n= 538)
4	5ème au 7ème décile (5,09 à 5,83)	(n= 1 039)
5	7ème au 9ème décile (5,83 à 7,02)	(n= 795)
6	> 9ème décile (7,02 à 24,25)	(n= 243)

QPV

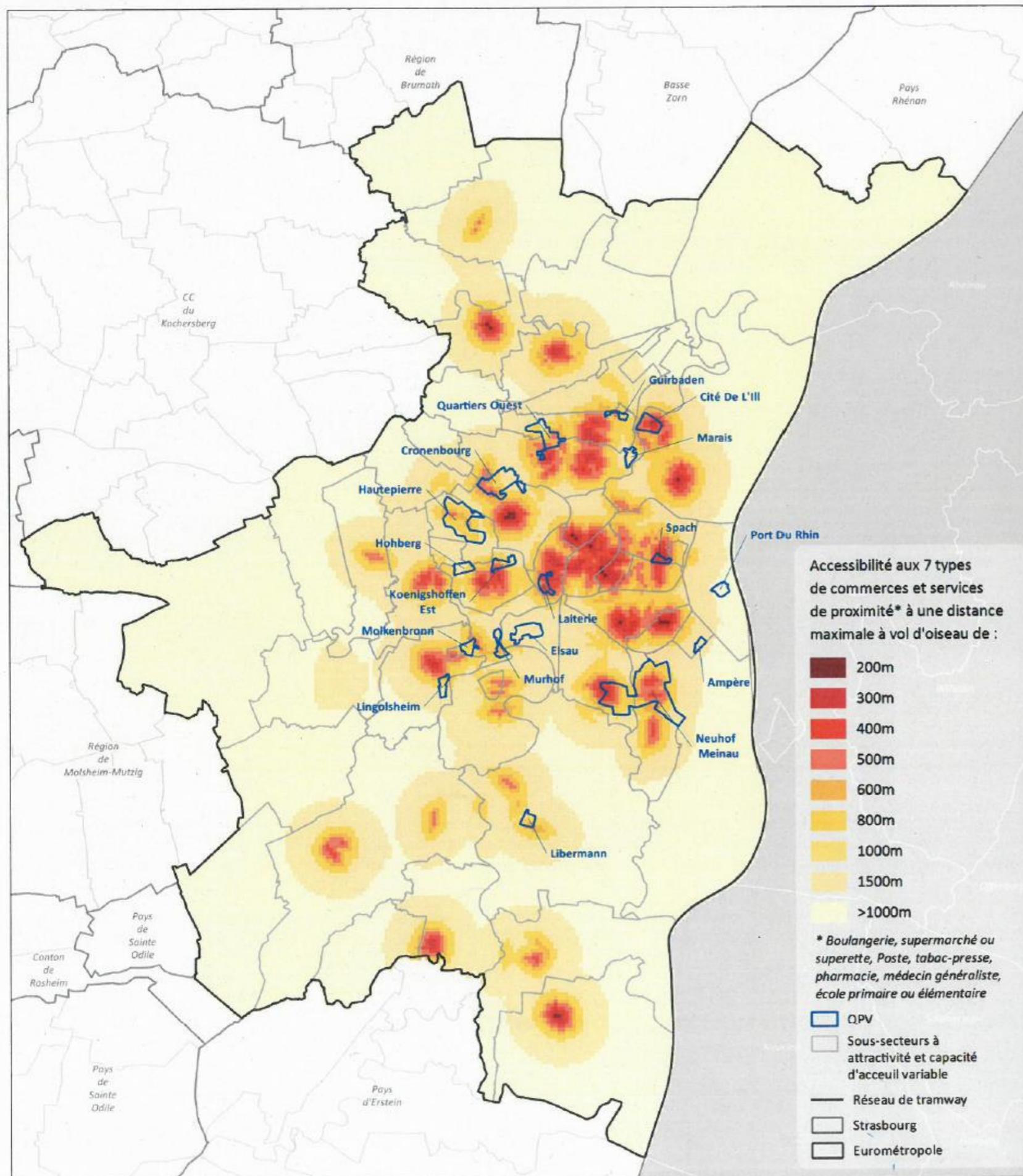
* classification ascendante hiérarchique
 ** n = nombre d'immeubles/cages d'escaliers

Écarts au profil moyen de l'Eurométropole



Accessibilité aux commerces et services de proximité en 2016

Par carreaux de 100x100m

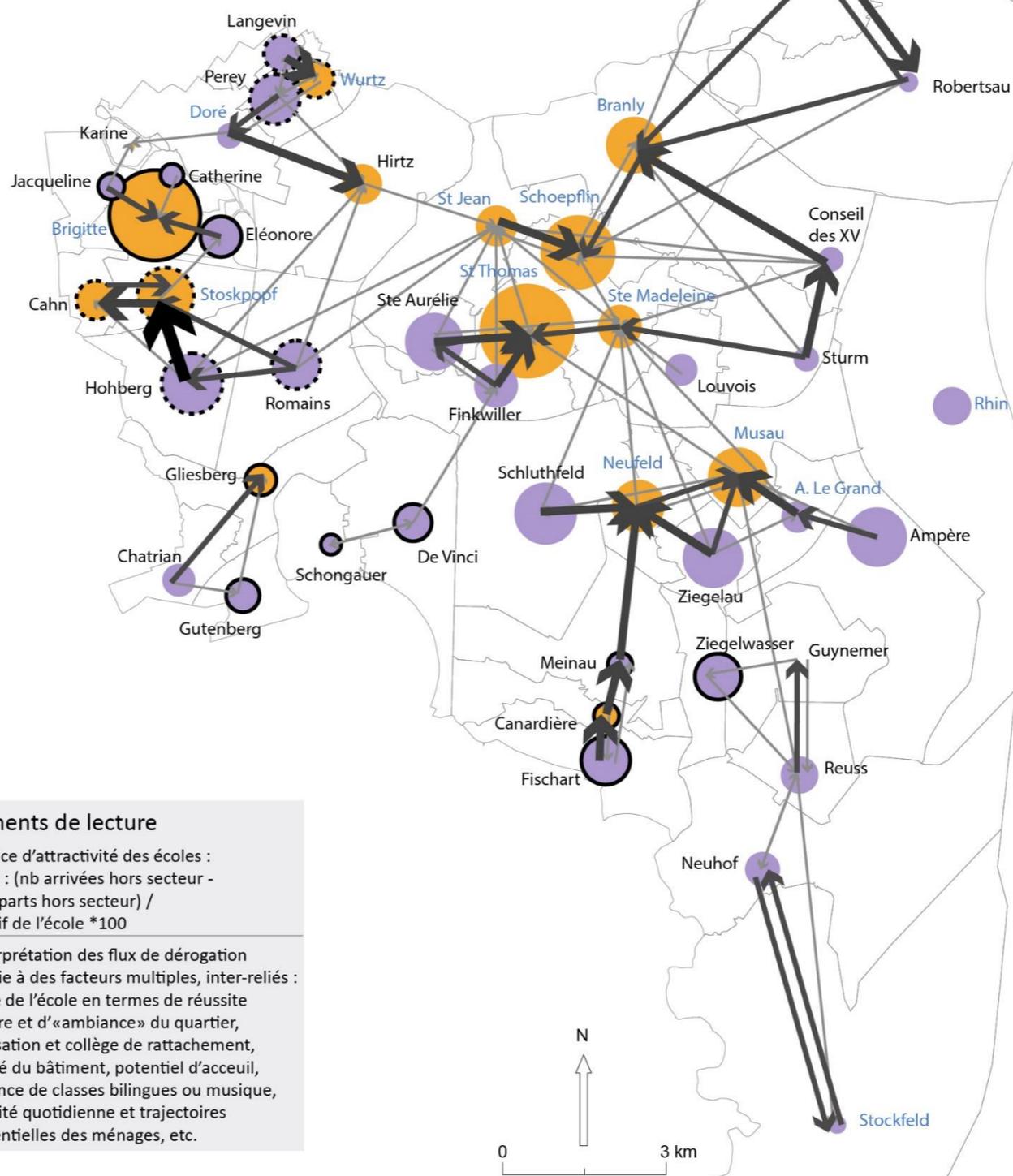


Flux des dérogations entre écoles élémentaires de Strasbourg - année scolaire 2016/2017

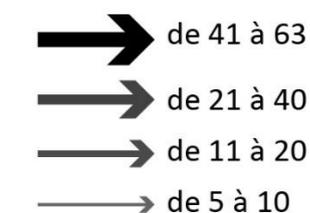
Hors dérogations à destination de l'école européenne Robert Schumann

Nombre total de dérogations avec motifs retenus pour l'analyse (cf annexe) : 1 814 sur un ensemble de 15 189 élèves habitants Strasbourg (11,9%)

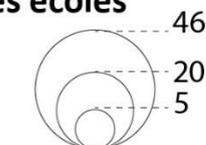
ÉCOLES	Arrivés hors secteurs	Départs hors secteur	Effectif	Indice d'attractivité
HOHBERG	23	110	480	-18,1
SAINT THOMAS	123	9	247	46,2



Flux de dérogations entre écoles (>4)



Indice d'attractivité des écoles



Orange: Positif
Purple: Négatif
Blue: Ecoles avec classe bilingue

Limites des secteurs scolaires



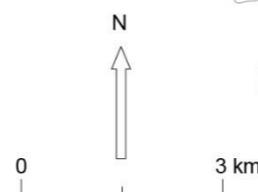
Réseau d'éducation prioritaire



Éléments de lecture

■ Indice d'attractivité des écoles :
Calcul : $(\text{nb arrivées hors secteur} - \text{nb départs hors secteur}) / \text{effectif de l'école} * 100$

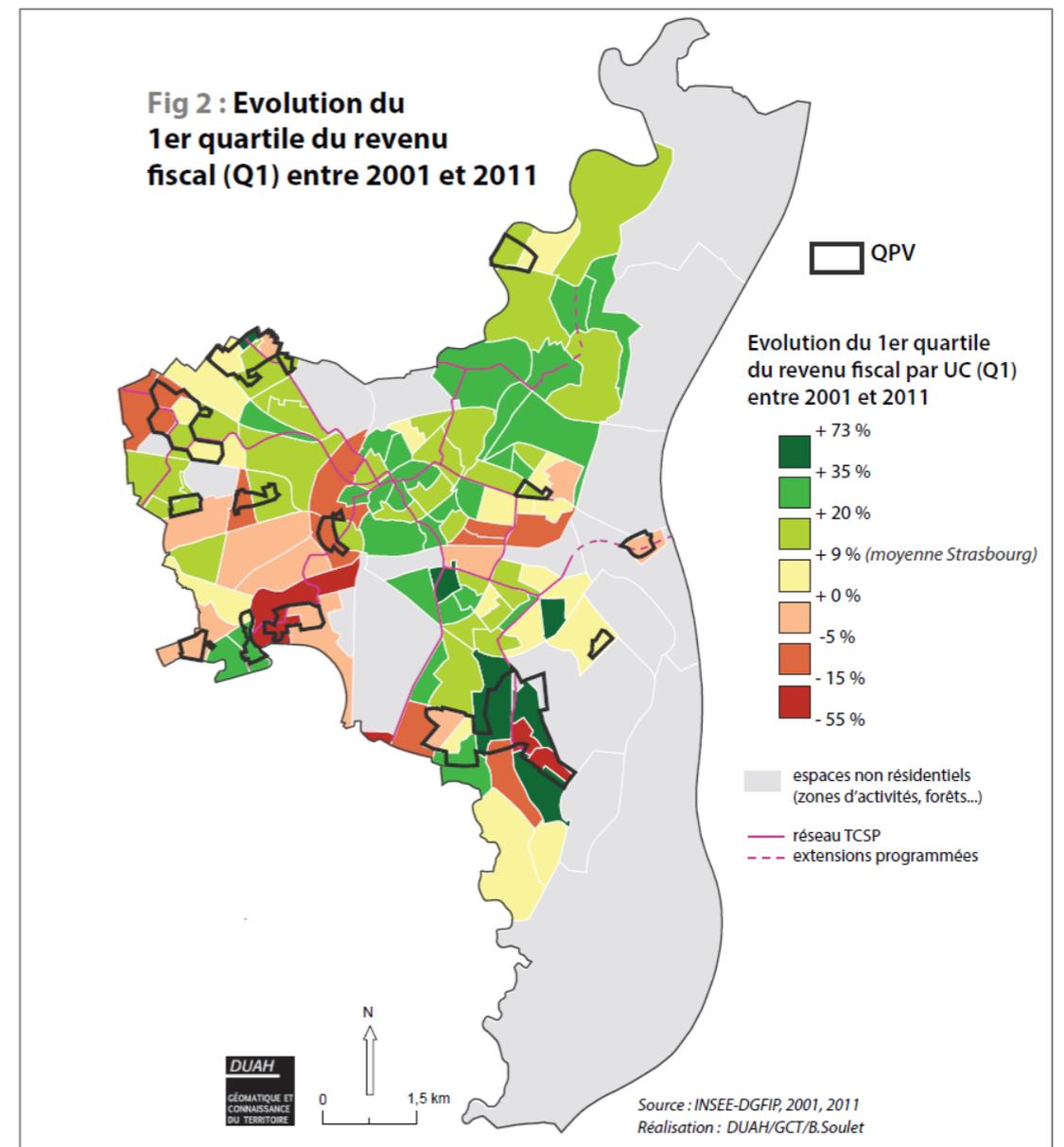
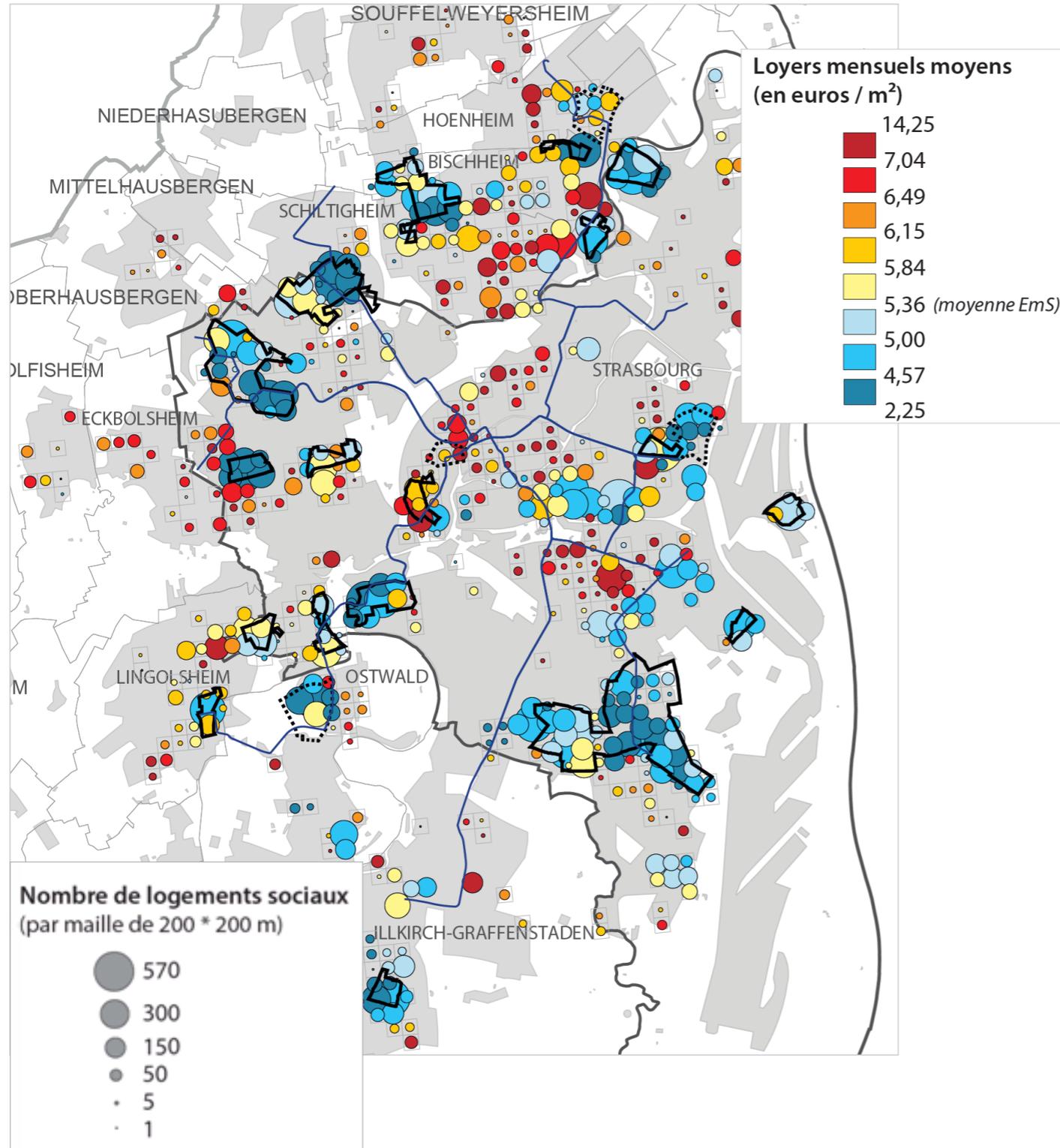
L'interprétation des flux de dérogation renvoie à des facteurs multiples, inter-reliés : image de l'école en termes de réussite scolaire et d'« ambiance » du quartier, localisation et collège de rattachement, qualité du bâtiment, potentiel d'accueil, présence de classes bilingues ou musique, mobilité quotidienne et trajectoires résidentielles des ménages, etc.



2/ Proposition d'indicateurs d'attractivité des établissements scolaires

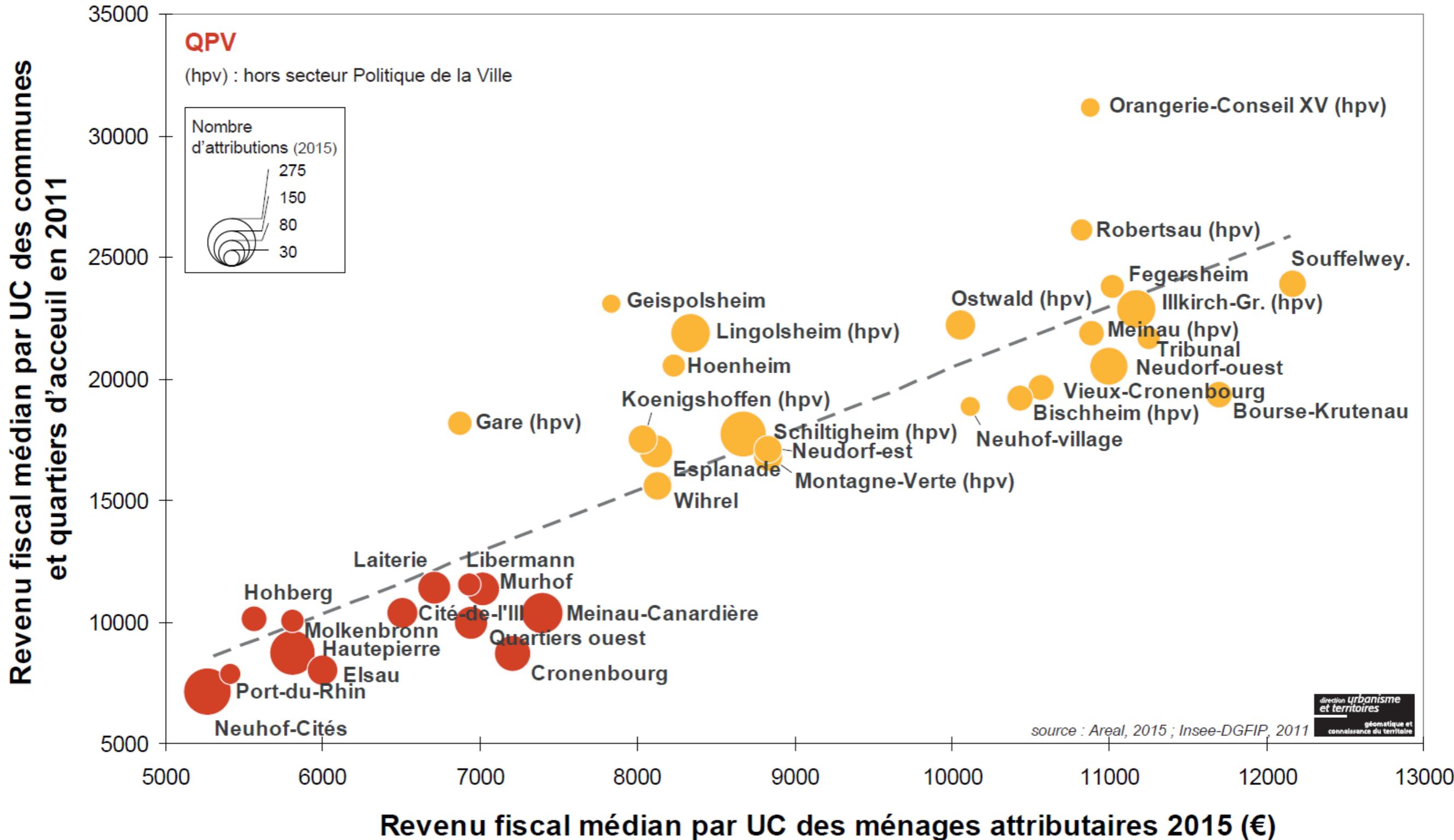
A retenir	Indicateurs	Ecole Elémentaire	Collège	Qui donne /cherche les infos ?
	1. De population prise en charge :			
X	effectifs scolarisés/capacité théorique	X	x	Les communes (selon grille EN)
X	origine scolaire des élèves : part des élèves du secteur de recrutement, nombre de dérogations, taux de fuite vers un autre établissement public/privé	X Définir un périmètre non concerné par changement de sectorisation	X Définir un périmètre non concerné par changement de sectorisation	EMS + CD67
X	nombre d'allophones	X	X	EN (avec nuances)
X	nombre de redoublants	X	X	EN
X	catégories socio-professionnelles des parents	X	X	EN/CD67
	2. De résultats scolaires			
X	Taux de retard à la sortie de CM2 et à l'entrée en 6ème	x	X	EN
X	Taux de réussite		DNB= nombre d'élèves reçus/nombre d'élèves présentés Certificat de Formation Générale : idem	EN
X	Moyenne des notes obtenues aux épreuves écrites du Brevet		x	EN
X	Nb d'enfants arrivés en 6 ^{ème} dans l'établissement y sont encore scolarisés en 3 ^{ème}		x	EN
X	taux d'admissions en seconde générale			EN
X	Poursuite de parcours : - Nb élèves = accès en voie professionnelle - Nb élèves = accès en 2de GT		X	EN

	- Tx d'élèves qualifiés - Tx de poursuite de cursus - Tx d'accès au supérieur			
	3. Les ressources et les moyens des établissements			
X	nombre et nature des options par élève en 4ème et 3ème	x	X	
X	Nombre et nature des filières d'excellence	x	X	
X	Ancienneté moyenne des enseignants + <u>turn over</u>	x	X	EN
X	Dispositifs particuliers (ex : accompagnement éducatif, devoirs faits...)	x	X	EN
X	Effectif par classe = EC	x	X	EN
X	ES	x	X	EN
X	Accessibilité (PMR)	x	X	Commune + CD67
X	restauration scolaire ou non, sur place ou à proximité ? + coût + <u>tx</u> de fréquentation	x	X	Commune + CD67
X	Propositions au sein de l'établissement (<u>acc</u> personnalisé, SEGPA, ULIS, UPE2A, devoirs faits, <u>acc</u> . Educatif, NAP/TAP...) : liste à cocher à réaliser en amont	x	X	Communes + CD67
X	Nb de surveillants//nb d'élèves		X	EN
X	Diagnostic du bâti et des espaces extérieurs	x	X	Communes + CD67
x	e-réputation des établissements scolaires	x	X	EMS : sollicitation à envisager du CUEJ
x	Partenariat <u>étab sco.</u> / quartier	X	X	A qualifier en Groupe de travail
x	Asso Parents <u>Eleves</u> = dynamisme ; présence dans les instances, nb d'élus, image et notoriété	x	X	A qualifier en Groupe de travail
x	Présence des élus en CE/CA	x	X	A qualifier en Groupe de travail
	4. Indicateurs externes			
X	plus ou moins bonne desserte par les réseaux de transports (à définir, comment la qualifier ?)	x	X	EMS
X	caractéristiques différentes de la population résidente (CSP)	X	x	EMS
X	Existence d'offre de services <u>périsco</u> et extrascolaires + accessibilité (tarif)	x	X	Communes



Corrélation entre le revenu médian des ménages auxquels sont attribués un logement social et le revenu médian des quartiers et communes d'accueil

Quartiers et communes avec au moins 30 attributions en 2015



Fréquentation du service de restauration scolaire en 2016

Nombre de repas par jour marché scolaire, moyenne janv à juin 2016 / effectif total mat. + élém. en 2016

fréquentation moyenne Strasbourg : 43%

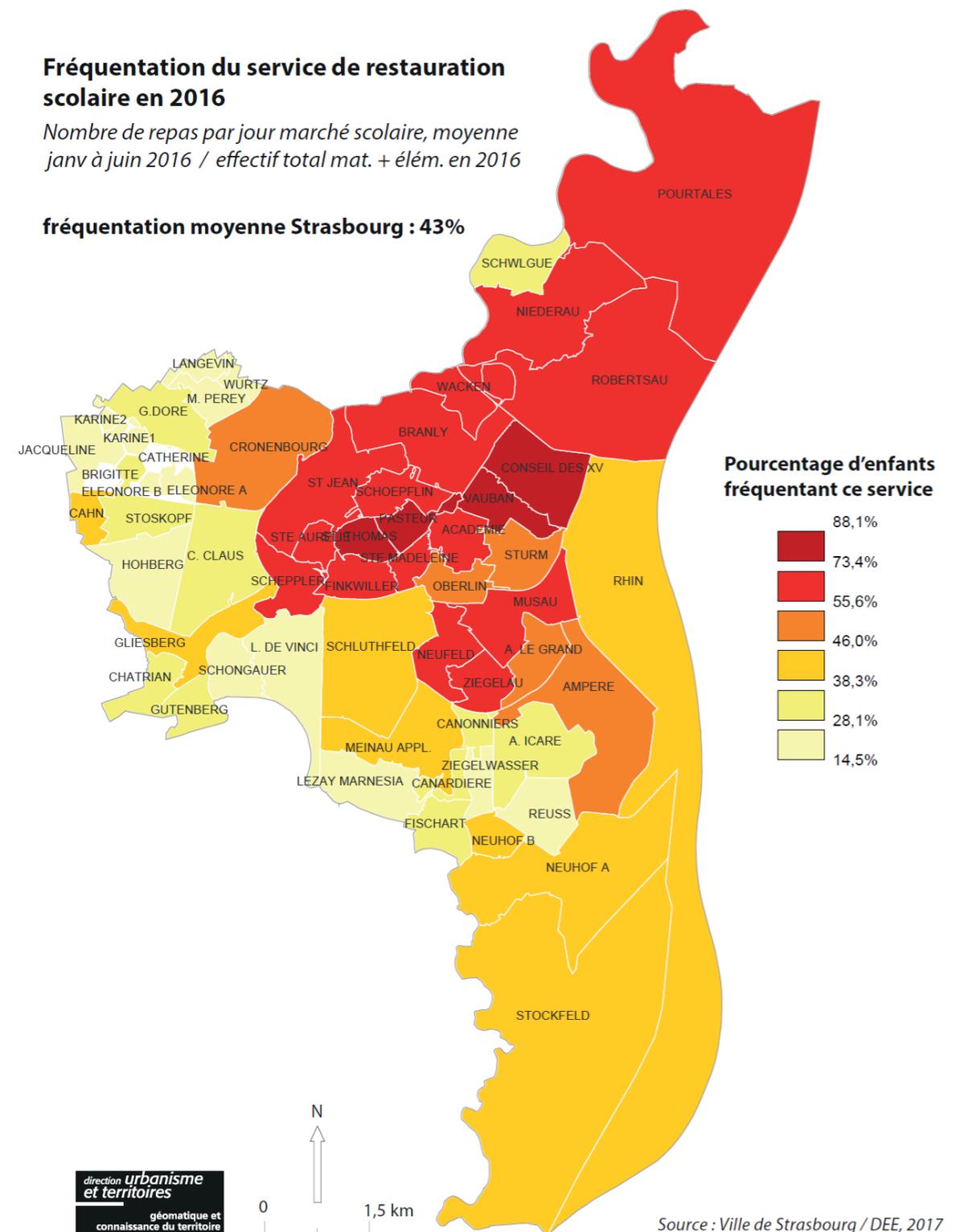
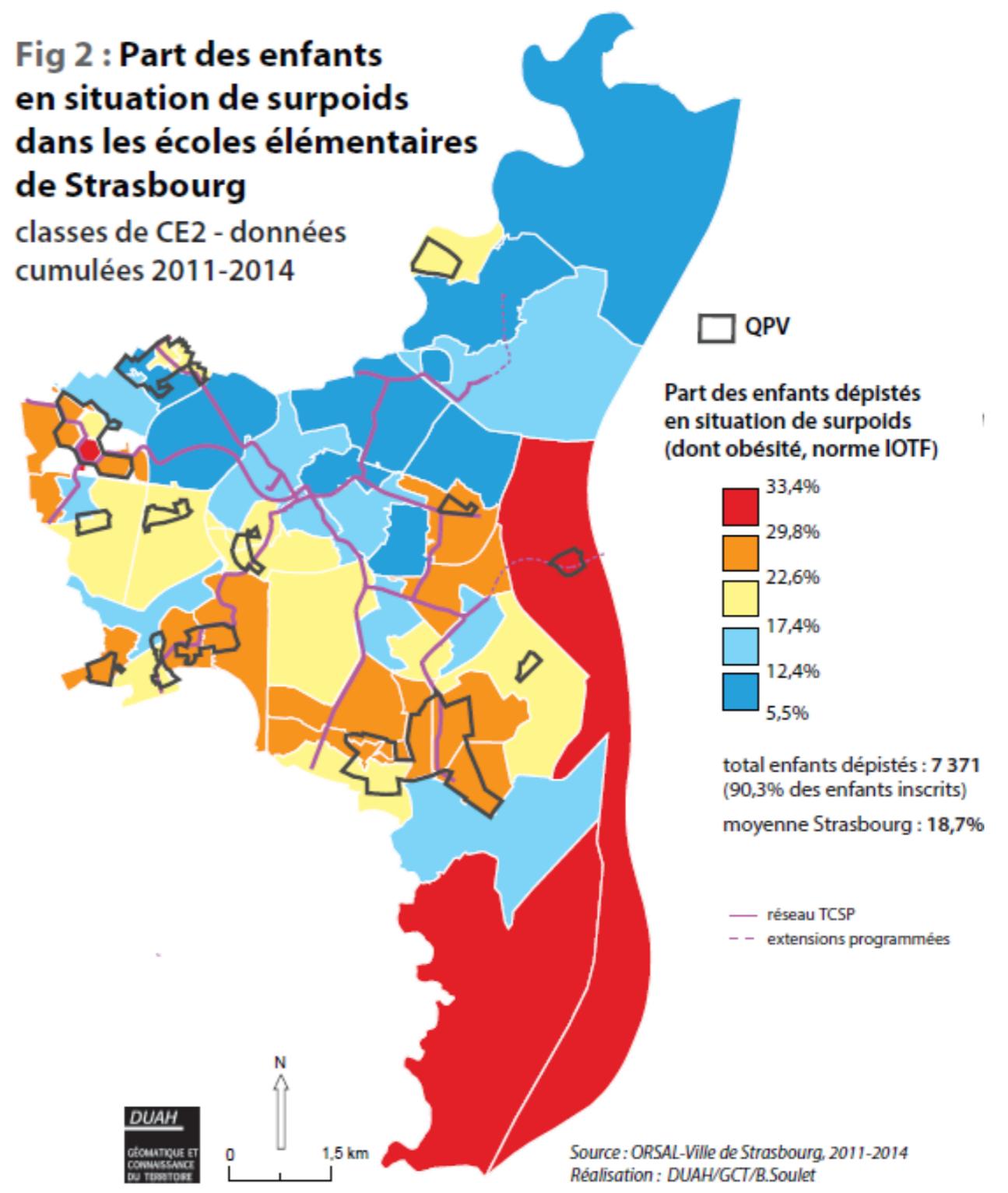


Fig 2 : Part des enfants en situation de surpoids dans les écoles élémentaires de Strasbourg

classes de CE2 - données cumulées 2011-2014



MEINAU

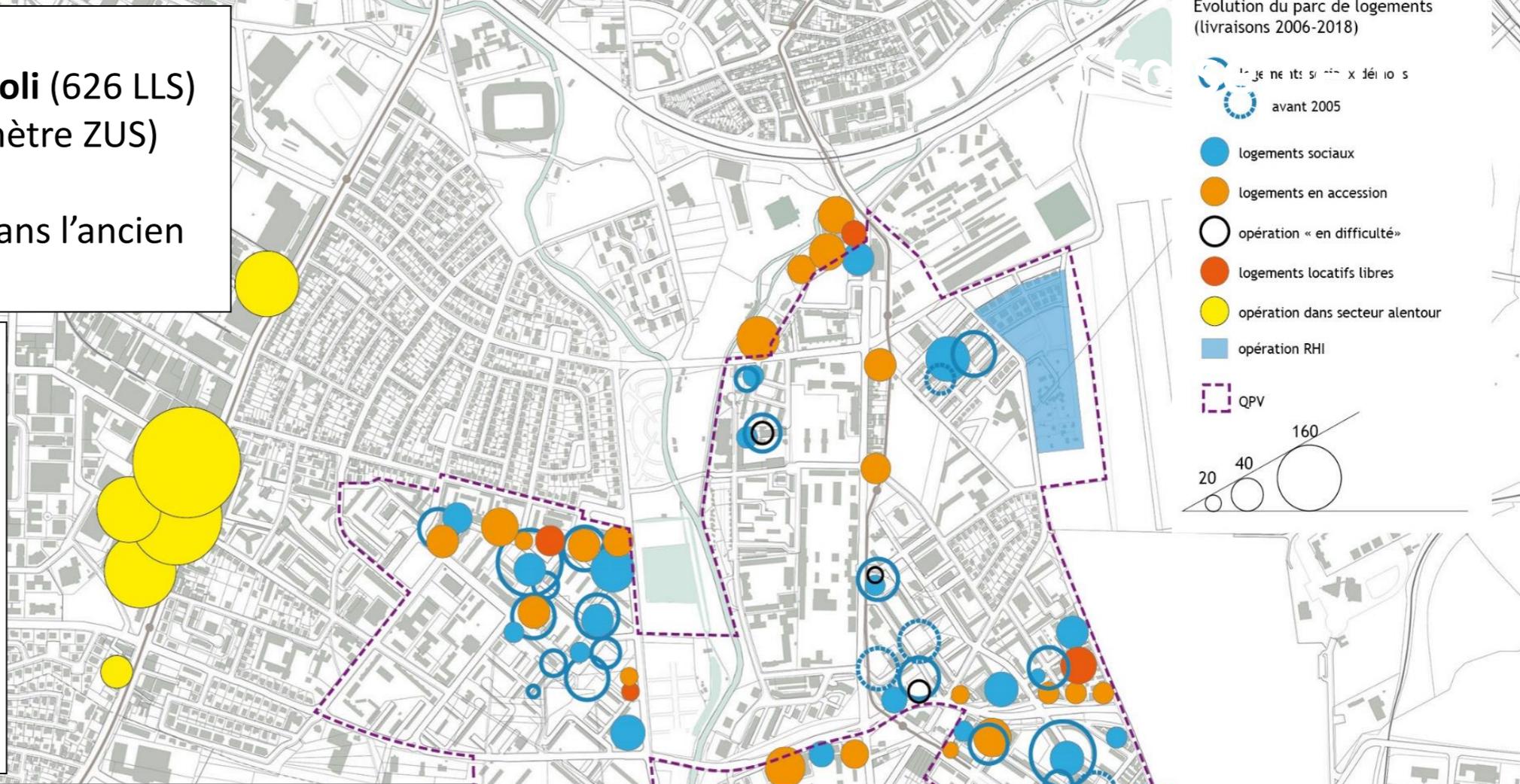
**21% du parc social initial démoli (626 LLS)
+ 537 logements privés (périmètre ZUS)**

**- 17% de logements sociaux dans l'ancien
périmètre ZUS (96% en 1999)**

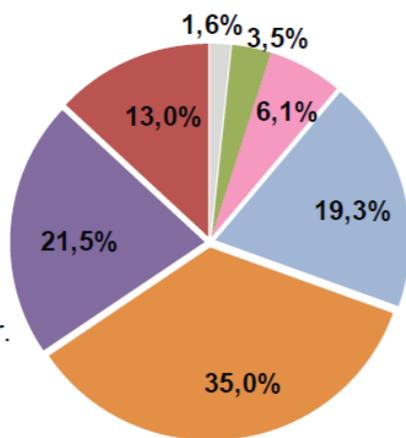
NEUHOF

**29% du parc social initial
démoli (1 221 LLS)
+ 1 274 logements privés
(632 dans le périmètre ZUS)**

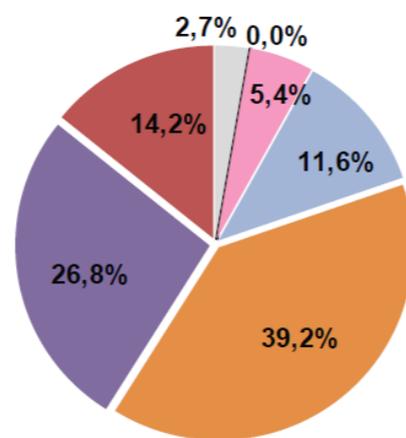
**- 15% de logements sociaux
dans l'ancien périmètre ZUS
(95% en 1999)**



Iris Oberelsau (Elsau)



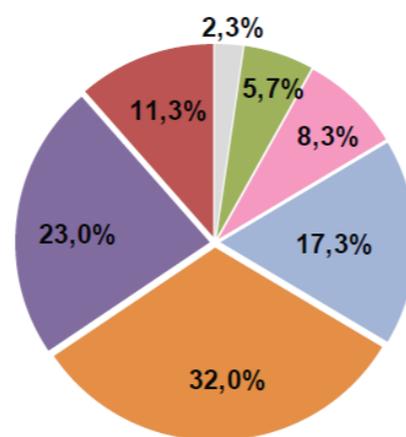
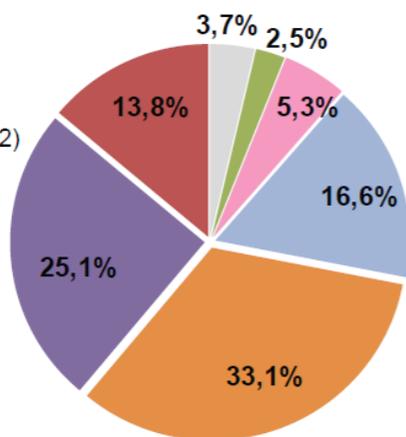
Iris Ziegelwasser (Neuhof)



2006

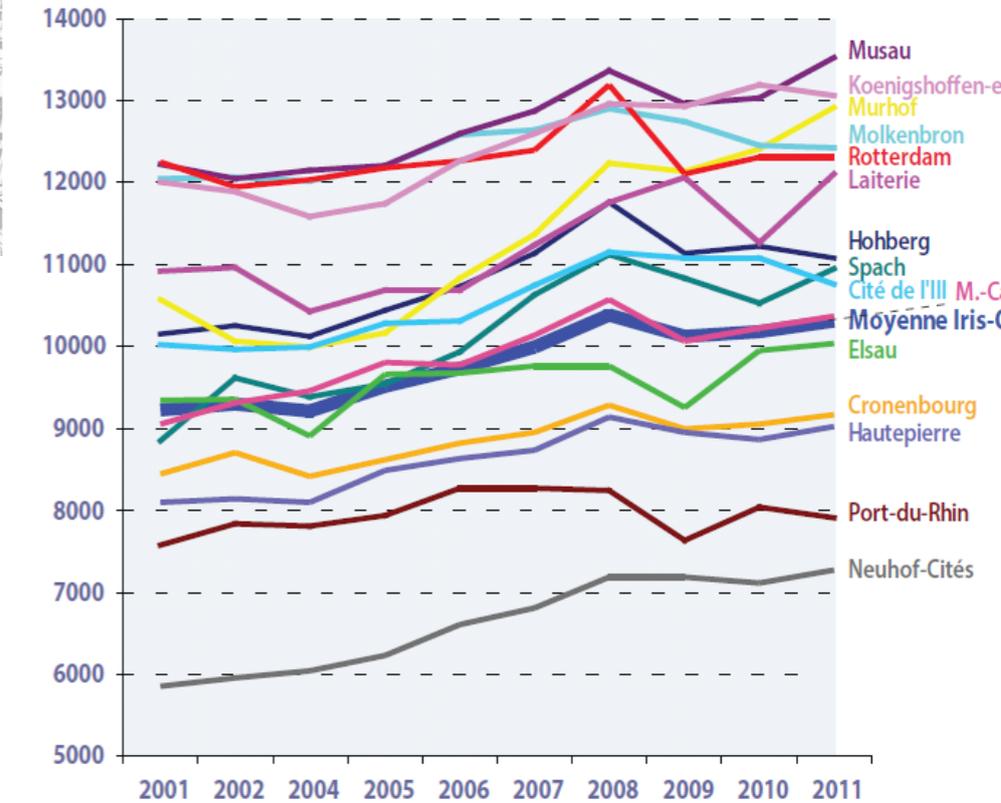
- Art. Comm. Chefs entr.
- Cadres Prof int sup
- Prof. intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Retraités
- Autres sans act.prof.(2)

2011



**Fig. 3 : Evolution du revenu fiscal médian des
quartiers Iris-QPV* entre 2001 et 2011 * Iris Rotterdam compris**

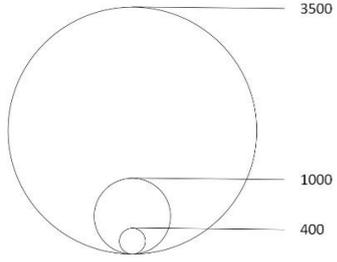
Revenu fiscal
annuel médian (euros) -valeurs brutes



Logements programmés

(Permis de construire et projets urbains)

Nombre de logements programmés

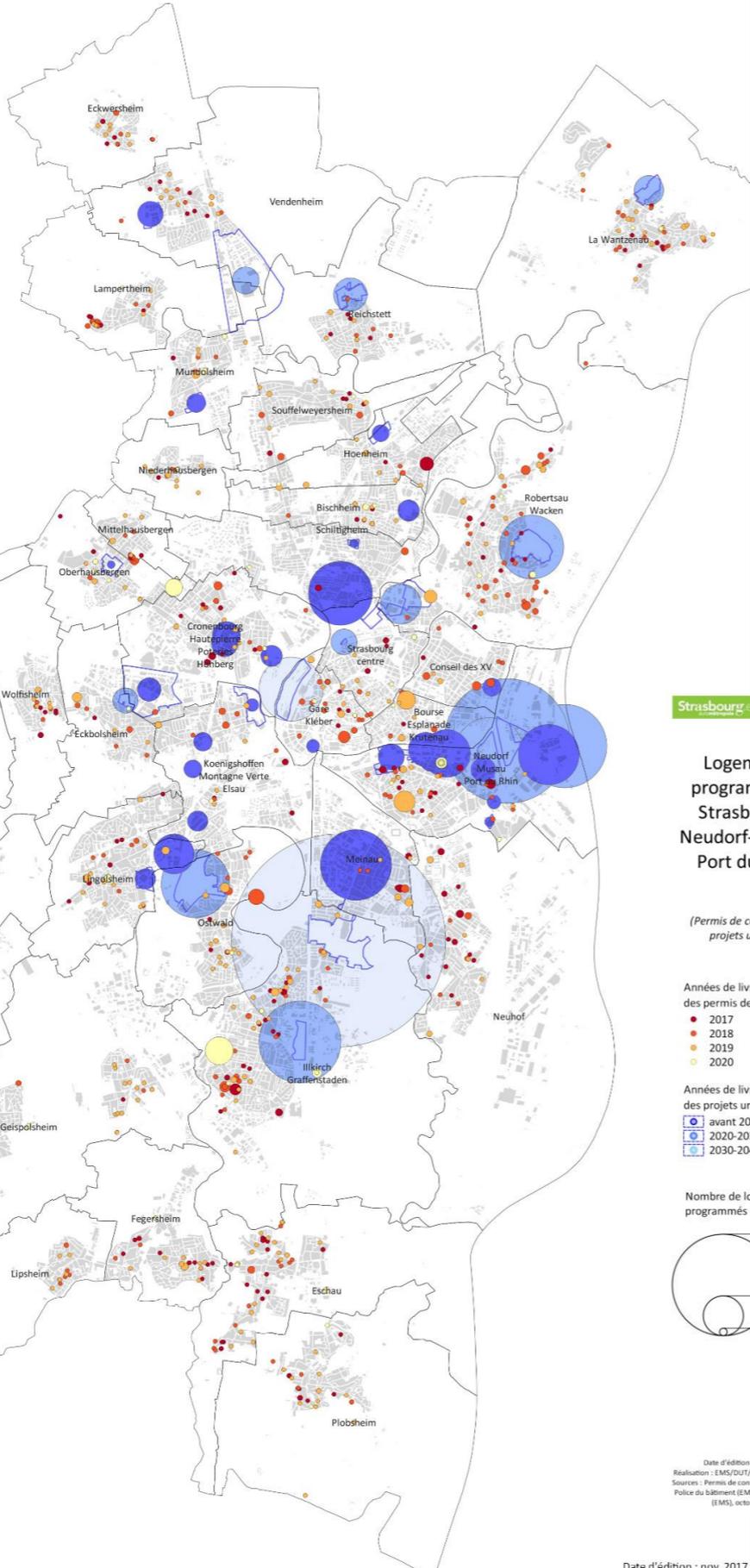
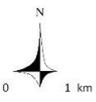


Années de livraison des permis de construire

- 2017
- 2018
- 2019
- 2020

Années de livraison des projets urbains

- avant 2020
- 2020-2030
- 2030-2040

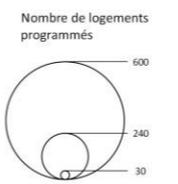


Logements programmés : Neudorf-Musau-Port du Rhin

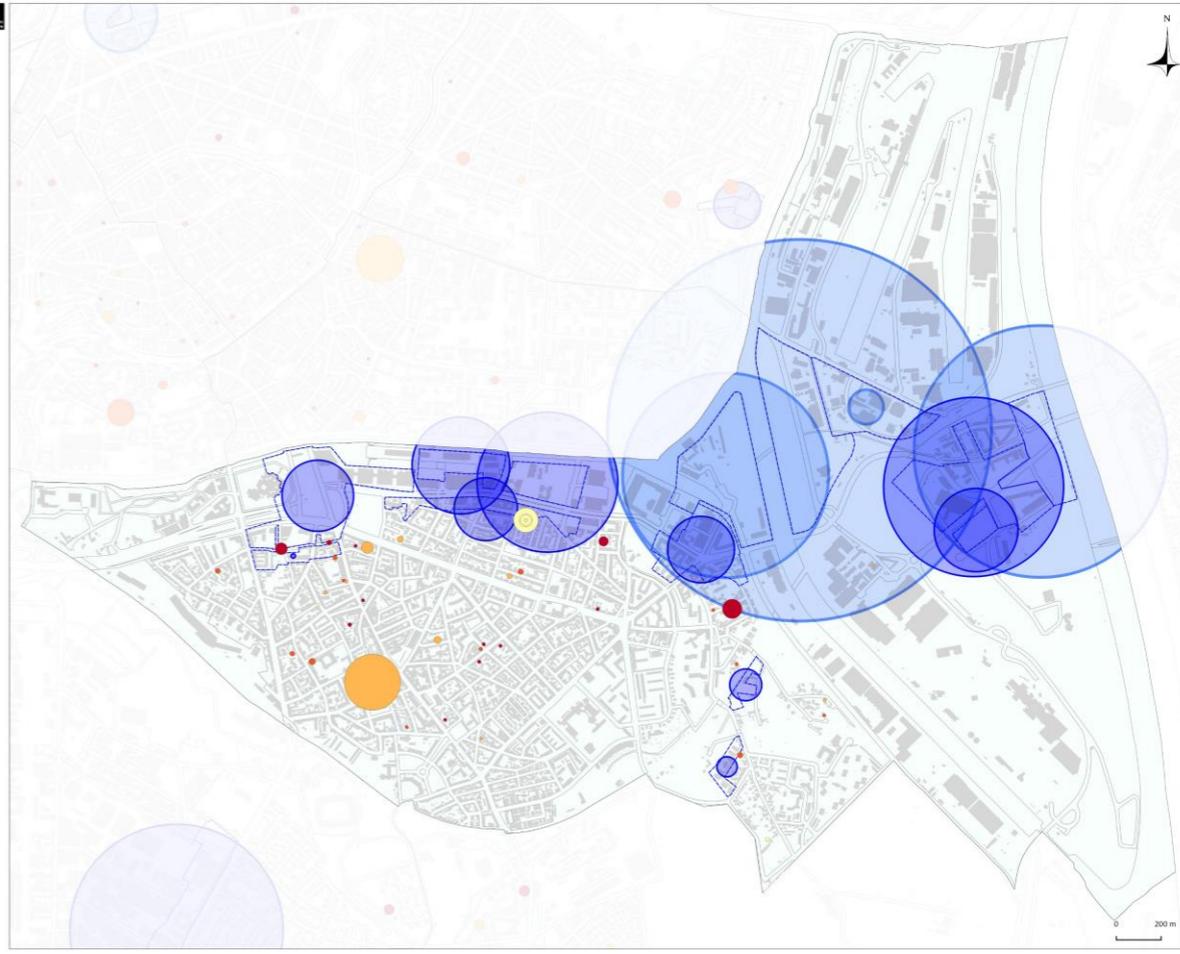
(Permis de construire et projets urbains)

- Années de livraison des permis de construire
- 2017
 - 2018
 - 2019
 - 2020

- Années de livraison des projets urbains
- avant 2020
 - 2020-2030
 - 2030-2040



Date d'édition : nov. 2017
 Réalisation : EMS/DUT/Service Géomatique
 Sources : Permis de construire délivrés par la Police du bâtiment (EMS) et Projets urbains (EMS), octobre 2017



Etude des parcours, pratiques et usages des habitants du nouveau parc privé au Neuhof

Projet de rénovation urbaine du Neuhof - Strasbourg

Pratiques des habitants

Etude menée par l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville, en partenariat et avec le soutien financier de la Communauté Urbaine de Strasbourg

Strasbourg.eu
& COMMUNAUTÉ URBAINE

DOSSIER THEMATIQUE – JUIN 2013



Observatoire Régional de l'Intégration
et de la Ville

1 rue de la course ■ 67000 Strasbourg

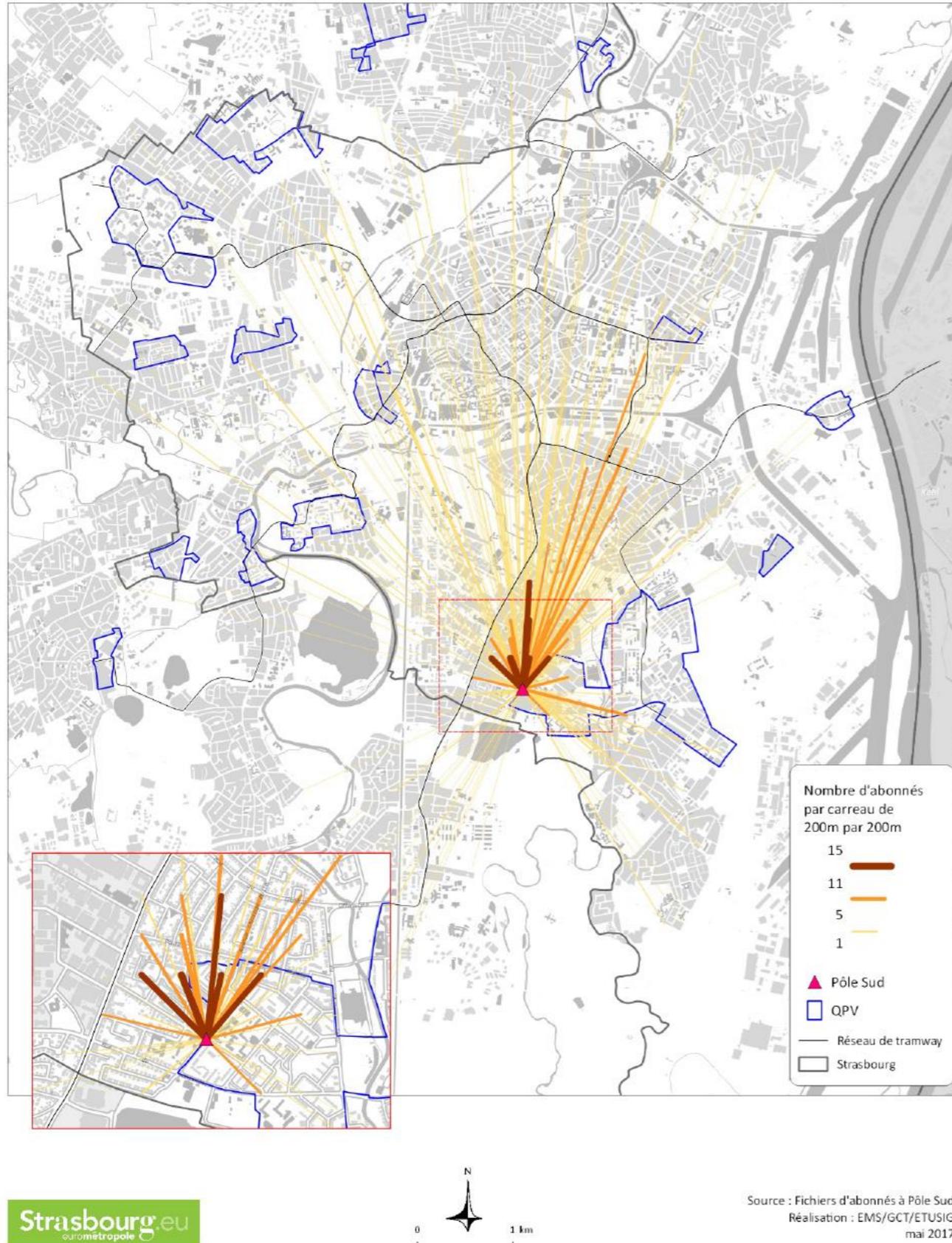
■ tél: 03 88 14 35 89 ■ fax: 03 88 21 98 31

■ mel: contact@oriv.fr

■ site: www.oriv-alsace.org

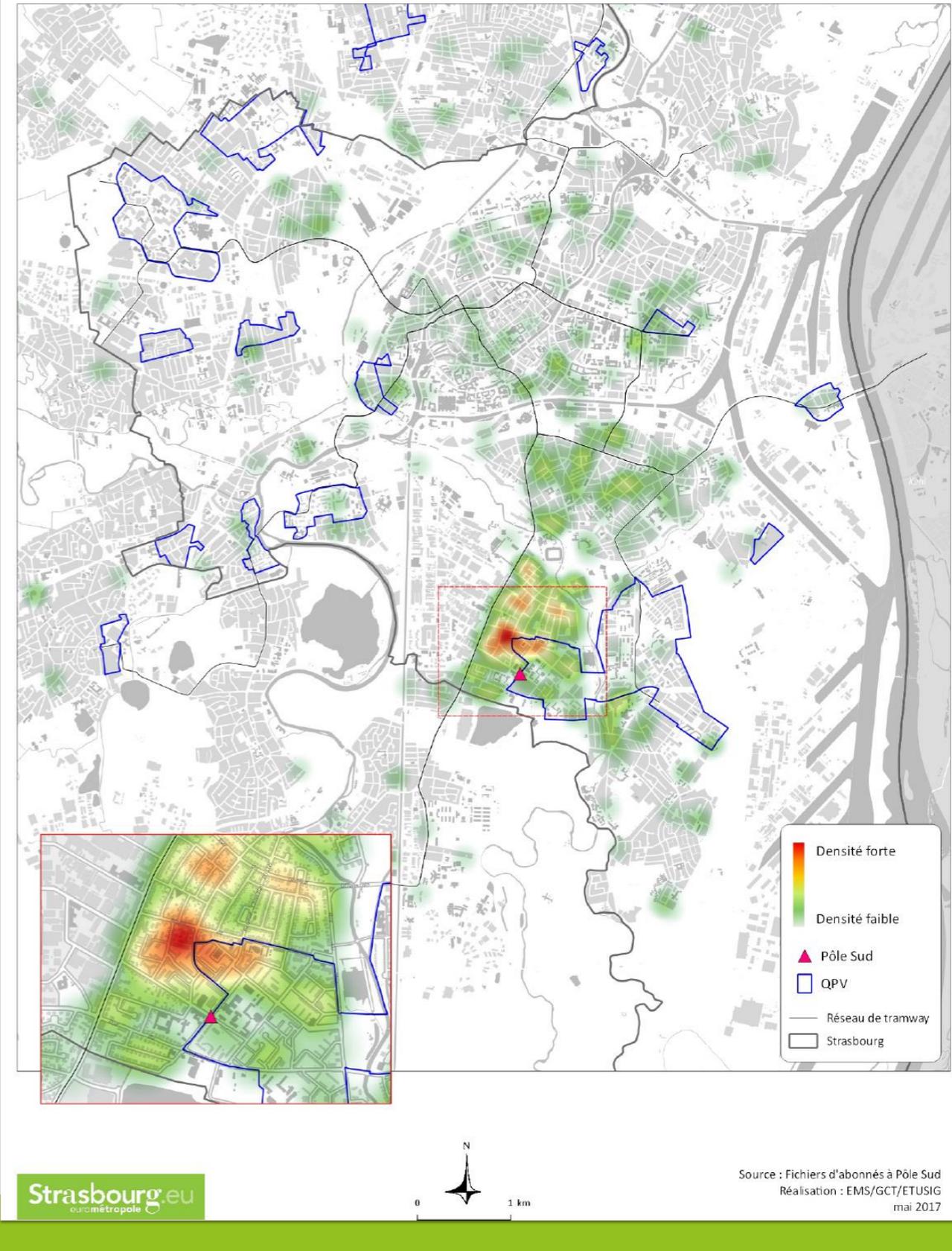
Provenance des abonnés

Ecole de musique et de danse Pôle Sud (saisons 2013-2014 et 2015-2016)



Densité d'abonnés

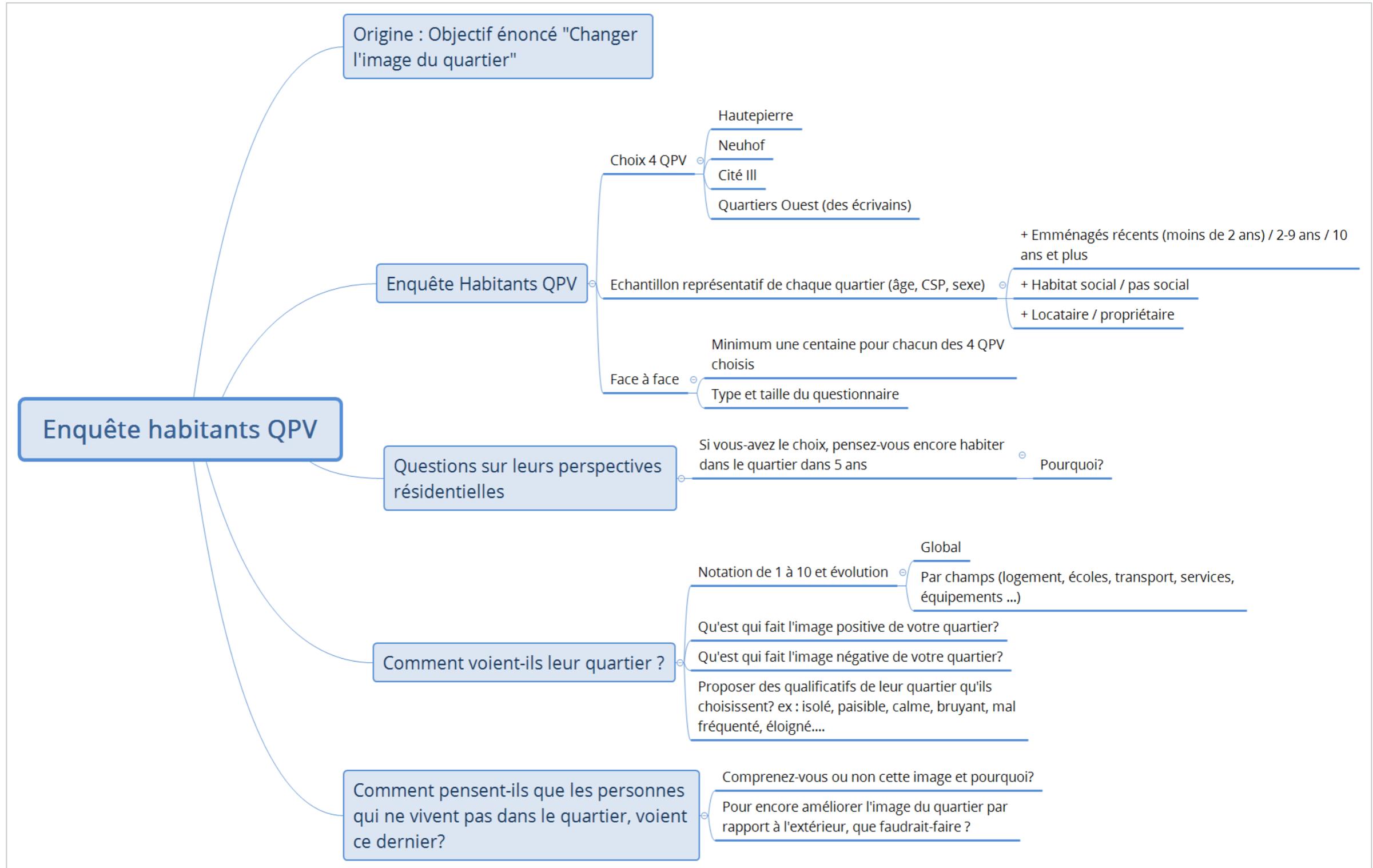
Ecole de musique et de danse Pôle Sud (saisons 2013-2014 et 2015-2016)



Enquête "habitants EMS" (EMS/ADEUS)



Enquête "habitants QPV"



Typologie	QPV	Personnes âgées	Jeunes	Trajectoires ascendantes	Publics défavorisés	Populations étrangères
Petits QPV centraux	Spach					
	Laiterie					
Petits QPV vieillissants	Cité de l'III					
	Hohberg					
	Murhof					
	Marais					
	Molkenbronn					
	QPV Lingolsheim					
	Liberman					
	Koenigshoffen Est					
Grands QPV en renouvellement	Quartiers Ouest					
	Cronenbourg					
	Hautepierre					
	Elsau					
	Neuhof-Meinau					
QPV très précaires	Ampere					
	Port-du-Rhin					
	Quartier de la					

Merci pour votre attention

Place aux échanges!